

HORIZONS

LE DEVOIR, LE MERCREDI 3 MARS 1999

CAHIER
B

Culture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 6
Télévision Page B 7



Josée
Blanchette
♦ ♦ ♦

Couleur café

Racisme galopant. L'Amérique s'inquiète. Et il y a de quoi. Noir sur blanc, tout fout le camp. Blanc sur noir, c'est le désespoir. Ainsi va la haine, qu'à la longue elle voit rouge. Toutes couleurs unies, nous serions café au lait.

J'ai souvent pensé que j'avais de la chance d'être une Blanche sur un continent de cow-boys. Comme on peut se trouver choyée d'être née dans un pays sans histoire, dans une famille unie, dans un corps qui correspond aux canons de l'époque, même si l'époque est anorexique et se meurt d'un cancer de peau. Puis, un jour, après mon premier contact avec New York, j'ai eu honte d'être une sale Blanche. Même frotté au savon de Marseille, ce sentiment vous poisse les mains comme un meurtrier que vous n'auriez pas commis.

Avec tous les grains de beauté qui constellent ma peau, j'aspire parfois à la double nationalité. Être une Blanche en Amérique, c'est chercher à faire basculer la haine atavique envers les Noirs en se balançant la tête au son du rap et des tam-tam. Chaque fois que coule le sang, ce n'est plus ni tout à fait noir, ni tout à fait blanc. C'est rouge, tout simplement.

L'été dernier, le meurtre de James Byrd, cet Afro-Américain (pour ne pas parler en couleur) traîné dans la boue sur des kilomètres derrière la camionnette de ses trois tortionnaires au Texas, a marqué au fer l'histoire des débâtres raciaux aux États-Unis. La veille, j'avais vu *Amistad* de Spielberg au cinéma, j'avais vibré de tout mon être devant la rébellion d'une cargaison d'esclaves déportés en Amérique. C'est le lendemain que les larmes ont coulé, devant la télé, en me rappelant combien la vie était souvent pire que le cinéma.

J'aurais voulu être noire, comme dans la chanson de Nino Ferrer. Être noire sans que la couleur de ma peau ne me porte ombrage, être Noire par solidarité, parce que le mot rime avec liberté, sensualité, bravoure, candeur, animalité, dignité. Il rime aussi avec haine et vengeance.

Une histoire comme celle qui afflige le Texas est-elle impensable au Québec? Probablement. Le racisme pratiqué ici est beaucoup plus latent, le combat moins ouvert, les préjugés raciaux masqués. Malgré notre belle ouverture d'esprit, il n'en coûte que de 8000 à 10 000 \$ pour adopter un petit Haïtien, alors que pour un enfant d'ailleurs, il faut compter le double. Les Chinoises ont davantage la cote chez nous, même s'il faut aller les chercher à l'autre bout du globe.

Il y a quelques années, mon amoureux de la Barbade se proposait de m'épouser après avoir déambulé une semaine dans les rues du Plateau Mont-Royal et du centre-ville de Montréal. Mon amant «Valrhona» pures Caraïbes retrouvait ici le goût d'une liberté aussi blanche que le yogourt du même nom. Nulle part il ne sentait les regards haineux lui faire la peau. Nous pouvions nous fondre dans la foule, nous enlacer en pleine rue sans que quiconque trouve à redire.

A Miami, quelques semaines auparavant, un trio de Blancs (ils sont toujours plus braves en groupe) avait imité le son des fouets claqués sur la peau nue en nous croisant sur le trottoir. Cédric avait serré la mâchoire et les poings. Toute de muscles et de colère, ma panthère noire n'avait pas esquissé le moindre geste; geste qui, au demeurant, aurait pu nous être fatal. Un revolver n'est jamais bien loin en Floride, et ces rappels à la haine faisaient partie de son quotidien. La belle du nord, l'île de Montréal, n'en fut que plus attirante malgré le froid.

On a beau vouloir prétendre à l'égalité des sexes, les relations entre Blancs et Noirs sont souvent teintées d'une dette que des siècles de marées sur le sable ne pourront gommer. Beaucoup d'Antillais s'attendent encore à ce que les Blancs sortent leur carte de crédit American Express pour payer le coût d'un billet d'avion, d'un repas ou d'un verre. Chaque fois que je l'ai fait, j'ai eu l'impression de réparer une erreur. Ton salaire de Noir contre mon salaire de femme, nous sommes pourtant dans la même galère. Celle de l'injustice et de la peur. J'ai mon 8 mars, tu as ton 18 janvier, la fête de Martin Luther King. Je veux bien payer pour coucher chez l'habitant, mais pour coucher avec l'habitant, je paie encore? Et l'hospitalité, on en fait quoi?

Une immigrante de Trinidad m'expliquait la semaine dernière que les Blancs ont malheureusement initié ce rapport de marchandage avec les Noirs, les traitant comme des sculptures d'ébène à leurs côtés. Par fierté (et non parce qu'elles en manquent), les Antillaises se font un honneur de ne jamais payer quand un homme les invite. Est-ce que l'homme s'attend à quelque chose en retour? «Non, m'a répondu Janet. Il vient me reconduire chez moi après la soirée et il a droit à un petit baiser sur la joue. Peut-être à une gentille conversation au téléphone le lendemain.» Autres couleurs, autres mœurs.

Autre regard aussi. Celui d'un enfant dans la peau d'un homme. Un Guadeloupéen s'étonnait récemment de mon prénom: Josée, on réserve ça aux mecs. «Et Blanchette, ça ne t'étonne pas?», lui ai-je demandé. «Non. C'est normal, l'es une Blanche.»

Je voudrais être noire et m'appeler Noirette. C'est sûrement moins salissant.

joblo@cam.org

Tenue de livres

Un roman jeunesse tout frais sorti des presses côtoie une encyclopédie jaunie par plusieurs dizaines d'années passées sur les tablettes. Ici, un parent bénévole s'affaire à la sélection des nouveautés à acheter pendant que là, un bibliothécaire professionnel incite les enseignants à faire de la lecture un passeport pour la réussite scolaire. Bienvenue dans le réseau des bibliothèques scolaires, où la vaste disparité des ressources s'appuie grandement sur la bonne volonté des écoles.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

C'était il y a quelques mois à peine. La bibliothécaire Jocelyne Dion, aujourd'hui conseillère pédagogique en moyens d'enseignement à la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, reçoit un coup de fil d'une directrice d'école primaire de la banlieue montréalaise.

«Un parent bénévole me signale que nous avons un livre à la bibliothèque de l'école dont le contenu n'est peut-être pas approprié pour notre jeune clientèle», lui confie la directrice, sollicitant alors ses bons conseils.

«Il s'agissait d'un livre contenant certains passages plutôt délicats pour les tout-petits et faisant partie d'une collection destinée aux 13 ans et plus, rappelle Jocelyne Dion. Je recommande généralement ce livre aux élèves du secondaire seulement, et la directrice a enlevé de la bibliothèque.»

Le livre, peut-être choisi en toute bonne volonté par un parent bien intentionné mais non formé, sera cette fois passé sous l'œil inquiet d'un autre parent, puis sous la pupille avisée d'une directrice et enfin d'une bibliothécaire disponible pour répondre aux besoins de la totalité d'une commission scolaire, qui regroupe aujourd'hui quelque 70 écoles. «Mais combien d'autres livres auront échappé à notre attention, faute de personnel qualifié?»

«Mais
combien
d'autres
livres
auront
échappé
à notre
attention,
faute de
personnel
qualifié?»

Encore plus que le réseau public, où les ressources manquent aussi pour traiter les livres en place, l'ensemble des bibliothèques scolaires crie à l'aide. L'appel, partiellement entendu par le gouvernement, a permis jusqu'à maintenant d'étendre la promesse aux ressources matérielles. Par l'entremise de la politique de la lecture et du livre, promulguée en juin dernier, Québec a mis à la disposition des écoles quelque 3,4 millions de dollars pour l'achat de nouveaux livres, ce qui permet de doubler en réalité le budget traditionnellement alloué.

«Mais cette contribution est conditionnelle à un versement égal de la part des commissions scolaires», précise Louise Tremblay, conseillère en financement et en transport scolaire à la Fédération des commissions scolaires du Québec. Québec est ainsi disposé à verser 3 \$ par élève, mais uniquement si la commission scolaire a l'intention d'ouvrir ses goussets aussi largement. «Pour une commission scolaire représentant 50 000 élèves, le ministère peut donc verser 150 000 \$, mais seulement si la commission scolaire en donne autant», explique Alain Leclerc, attaché de presse du ministre de l'Éducation, François Legault.

Récemment, le ministre Legault était d'ailleurs directement interpellé par un groupe de bibliothécaires préoccupés par des statistiques alarmantes dans le réseau scolaire en ce qui a trait aux ressources humaines. «40 % des écoles primaires confient la gestion



de la bibliothèque à un parent bénévole, supervisé par la direction d'école ou par un professionnel de la commission scolaire», note Jocelyne Dion à la lecture d'une enquête récente sur les bibliothèques de nos écoles (Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, mars 1998). Au secondaire, le portrait d'ensemble est meilleur puisque les trois quarts des écoles ont à leur service un technicien en documentation ou encore un bibliothécaire.

Dans la lettre au ministre Legault, les membres de l'Association du personnel des services documentaires scolaires insistent d'abord pour une reconnaissance de la bibliothèque d'école au sein du régime pédagogique. «Nous aimerions vous rappeler [...] que la bibliothèque n'est pas un local avec des livres et des documents de toutes sortes, notent les membres du groupe de travail de l'APSDS. Un service ne repose pas uniquement sur le ciment et sur le matériel. Il vit, évolue au fil des avancées éducatives, culturelles et technologiques dans la mesure où du personnel compétent, se projetant vers l'avenir, développe des activités qui répondent aux besoins actuels et futurs de ses usagers.» Joint hier, l'attaché de presse de François Legault, Alain Leclerc, a incidemment expliqué que le ministre avait pris connaissance du contenu de la lettre hier matin et comptait convoquer ses auteurs au cours des deux prochaines semaines pour discuter du plan d'action qu'ils proposent.

En décembre dernier, l'UNESCO stipulait, dans son Manifeste de la bibliothèque scolaire, qu'il «a été démontré que lorsque les bibliothécaires et les enseignants travaillent en collaboration, les élèves font des progrès en écriture et en lecture, savent mieux apprendre et résoudre des problèmes [...]». Car c'est bien de cela qu'il s'agit: d'une collaboration entre personnel enseignant et spécialistes de la documentation, qu'ils soient bibliothécaires professionnels ou techniciens en documentation.

«Il ne s'agit pas de demander un bibliothécaire par école primaire, nous savons que ce n'est pas possible, explique Paulette Bernhard, professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Mais un minimum de personnel, peut-être un coordonnateur professionnel pour l'ensemble des écoles primaires en plus d'un technicien par école, et un bibliothécaire par école secondaire au moins. Pour qu'on en arrive à faire de plus en plus le lien entre la réussite scolaire, la bibliothèque et les habiletés de recherche d'information.»

On attend de ces gens, techniciens ou professionnels, qui s'activent déjà dans certaines écoles, qu'ils puissent non seulement effectuer les achats de livres mais organiser des activités autour des ressources de la bibliothèque, initier les enfants à la recherche et soutenir les enseignants dans l'utilisation du matériel en place. «Les enseignants ne savent pas tous comment sortir du cadre du matériel didactique», explique Paulette Bernhard.

Masqué derrière la promesse d'une quantité accrue de volumes, le manque de personnel en milieu scolaire, et de façon encore plus importante au primaire, crée des disparités importantes là où l'offre de services «d'éveil à la lecture» devrait être relativement la même pour tous les enfants. Or il n'en est rien. Ici, l'école, sans bibliothèque, bénéficie d'un

partenariat avec la bibliothèque municipale pour permettre aux enfants l'emprunt d'un bouquin par-ci par-là. Là, un bibliothécaire présente les nouveautés aux enfants, dirigeant les plus vieux du secondaire vers les volumes dont ils ont besoin pour effectuer leur projet de recherche.

Mais en dehors des ressources humaines variables d'un endroit à l'autre, c'est aux priorités de la direction de l'école que sont attribuées les plus grandes différences. «Les écoles décident elles-mêmes d'investir ou non dans l'achat de livres, explique Jocelyne Dion. On aura beau donner tout l'argent du monde, si l'achat de livres ne fait pas partie des priorités de la commission scolaire d'abord, et puis de l'école ensuite, les collections ne changeront jamais.»

Yvon Joubert, président de l'Association du personnel des services documentaires scolaires, entend malheureusement très souvent une même phrase revenir dans la bouche de certains responsables de bibliothèque, qui ne pratiquent jamais ou presque l'élagage, une pratique consistant à éliminer les livres désuets pour les remplacer par des nouveaux. «Pourquoi j'élaguerais si c'est pour avoir des espaces vides sur mes tablettes? Mieux vaut garder mes vieux livres que de ne rien avoir du tout!», rapporte M. Joubert, lui-même bibliothécaire à l'école secondaire Belœil.

«Ici, j'ai mes propres règles: dès qu'un ouvrage de référence date d'avant 1990 par exemple, je l'élague, ajoute-t-il. Si un livre n'a jamais été emprunté, ça m'indique aussi qu'il serait mieux ailleurs. Mais le critère le plus important, c'est de vérifier si le contenu du livre s'arrime avec le programme dispensé par l'école. Ce sont des choses que la majorité des écoles ne peuvent pratiquer parce qu'elles n'ont ni le temps ni les ressources pour le faire. En dehors d'une analyse quantitative, c'est un examen qualitatif des collections qu'il faudrait effectuer», poursuit Yvon Joubert.

Signe évident que le milieu scolaire n'engage plus, ou très peu, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal a récemment vu chuter le nombre de ses étudiants intéressés par le profil bibliothèques scolaires au sein du programme donné jusqu'à l'an dernier. «Depuis que ce programme existait, il n'y avait jamais vraiment eu d'étudiants à cause de la perception qu'ils avaient du peu d'ouvertures dans le milieu, explique Paulette Bernhard. Mais plus encore, si jamais il y avait des postes qui s'ouvraient dans ce secteur, nous aurions à prendre des mesures pour intéresser les étudiants à cette discipline.»

En attendant que tous les marmots partent avec un livre par semaine à la maison et que les élèves puissent bénéficier de ressources adéquates pour passer à travers les exigences du secondaire avec la bibliothèque comme alliée, il faudra attendre une définition plus précise du rôle des bibliothèques au sein de l'école et dans la réussite scolaire, disent les adeptes de la bibliothéconomie en milieu scolaire.

Plus encore, il faudra surveiller avec attention les prochains états financiers des commissions scolaires pour vérifier le succès des mesures annoncées par la politique de la lecture et du livre, seul indice du succès de la politique. A elles seules, ces colonnes de chiffres donneront un bon indicateur de l'intérêt des écoles pour la lecture...



JACQUES GRENIER LE DEVOIR



en
direct
sur la vie



Le Réseau de l'information

24 heures sur 24

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

La Banque Scotia a connu un très bon premier trimestre

PRESSE CANADIENNE
ET REUTERS

Halifax — Le fort bénéfice net pour le premier trimestre déclaré hier par la Banque Scotia tend à lui donner raison, elle qui avait été la seule banque à ne pas avoir pris part aux projets — avortés — de fusion, l'an dernier. C'est elle qui affiche le bénéfice le plus élevé jusqu'à présent cette année.

La Banque Scotia a en effet déclaré un bénéfice net de 368 millions, soit plus que ses rivales de plus grande taille, la Banque Royale et la Banque de Montréal. Le président du conseil, Peter Godsoe, a attribué une partie de cette bonne performance à l'indépendance de la banque par rapport à la vague de projets de fusion.

Devant environ 400 actionnaires réunis pour l'assemblée annuelle de la banque, à Halifax, il a déclaré que la banque avait pris position sur les fusions en se fondant sur ce qu'elle croyait juste pour elle, pour ses clients, pour ses employés et ses actionnaires, et aussi pour l'intérêt national. M. Godsoe, qui est également chef de la direction de la quatrième banque en importance au pays, avait œuvré de manière énergique pour contrer les projets de fusion de la Banque de Montréal avec la Banque Royale, et de la CIBC avec la Banque Toronto-Dominion. Il faisait valoir que ces fusions réduiraient la concurrence, en concentrant les parts du marché entre les mains d'un nombre trop faible de joueurs. Les autres banques soutenaient que de ces fusions dépendaient leur croissance et leur rentabilité futures. Mais le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a bloqué les projets de mariages.

M. Godsoe a été ovationné par les actionnaires, hier, lorsqu'il a déclaré que le gouvernement avait eu raison de s'opposer aux fusions, ajoutant que les grandes banques ont continué d'afficher de gros bénéfices malgré l'absence de fusion.

Le bénéfice net de la Scotia pour le premier trimestre s'étant terminé le 31 janvier a progressé de 37 millions, soit 11 % de plus qu'à la période correspondante l'an dernier. Soulignant que le bénéfice net de la banque se chiffrait à 1,4 milliard pour 1998, M. Godsoe a indiqué qu'il s'agissait là d'une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente — la plus forte hausse de toutes les banques canadiennes.

Le bénéfice net au premier trimestre pour les concurrentes de Scotia n'est pas aussi élevé: la Banque de Montréal a fait état de 362 millions, la Banque Royale, de 361 millions et la Banque TD, de 312 millions. Et des analystes ont prédit que les actionnaires de la CIBC verront leur bénéfice net au premier trimestre diminuer lorsque ses résultats seront rendus publics, demain.



Portefeuille international

M. Godsoe a également signalé que le portefeuille international de la banque était resté stable pendant le trimestre, en dépit de la volatilité des marchés mondiaux. « Nous maintenons notre stratégie à long terme, qui est de demeurer une grande banque multinationale et la plus internationale des banques du Canada », a-t-il dit.

En mettant un terme au premier trimestre avec un bénéfice net de 368 millions, ou de 69 ¢ l'action, la Scotia tombe pile sur les prévisions des analystes sondés par la firme de recherche First Call. La prévision moyenne des sept analystes interrogés s'établissait à 69 ¢ l'action, et les estimations s'inscrivaient dans une étroite fourchette allant de 68 ¢ à 70 ¢ l'action.

La Banque Scotia a attribué ses résultats à la bonne tenue de l'ensemble de ses divisions, tant canadiennes qu'internationales. « Tous les secteurs d'activités ont contribué à notre forte performance ce trimestre », a commenté Peter Godsoe. « Nous avons vu une amélioration substantielle de nos services aux entreprises et de banque d'affaires. »

La Scotia a indiqué que ses provisions pour mauvaises créances avaient été augmentées de 150 millions au cours du trimestre, pour s'établir à 259 millions.

Le rendement sur l'avoir des actionnaires, un indicateur clé de la performance des banques, est demeuré stable entre le dernier trimestre de 1998 et le premier de 1999, à 14,8 %. A pareille date l'an dernier, il était de 15,2 %. « La Scotia aura probablement le meilleur rendement et le meilleur bénéfice net de toutes les banques », a observé Mark Maxwell, analyste chez CIBC Wood Gundy. Encouragé par les récents résultats de la Scotia, cet analyste croit que la banque rapportera des bénéfices par action de 3 \$ en 1999 et de 3,30 \$ en 2000.

Suppression de 180 emplois

Quebecor dessine le nouveau Sun Media

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

Quebecor a officiellement pris possession, hier, de Sun Media. La nouvelle entité, coiffée du nom de Corporation Sun Media, regroupera également les publications de Communications Quebecor et sera dirigée de Toronto sous la présidence de Paul Godfrey. L'opération n'a pas été sans douleur puisqu'elle a entraîné la suppression de 180 emplois, soit 2,8 % des effectifs combinés de quelque 6250 employés.

La restructuration annoncée hier frappe à tous les niveaux hiérarchiques. Et elle a débuté par le congédiement du rédacteur en chef du *Toronto Sun*, Peter O'Sullivan. L'essentiel des autres compressions d'emplois se fera par des mises à la retraite, par des rachats d'emplois ou encore en ne comblant pas les postes déjà vacants. La nouvelle a été accueillie comme une douche froide dans les différentes salles de rédaction de la chaîne de journaux. L'éditeur du *Toronto Sun*, Doug Knight, a déclaré qu'il s'agissait d'un jour « extrêmement difficile à vivre pour nous tous ».

C'est en décembre dernier que Pierre Karl Péladeau, alors vice-président exécutif d'Imprimeries Quebecor, annonçait que la multinationale québécoise se portait acquéreur de la chaîne de journaux Sun pour la somme de 983 millions, à laquelle s'ajoute la prise en charge d'une dette de 345 millions. Dans les mois précédant l'achat, une partie de bras de fer s'était engagée entre Quebecor et un autre groupe de presse, Torstar, pour mettre la main sur les journaux Sun. Sun Media tentait alors d'esquiver l'opération de prise de contrôle hostile lancée par Torstar, qui réagissait de la sorte à l'arrivée du *National Post* sur le marché torontois.

Depuis lors, la rumeur circule dans les salles de rédaction de la chaîne que la direction de Quebecor songe à sabrer dans le personnel pour réduire ses coûts de production. L'exercice de compressions est même exigé chez les journaux regroupés auparavant sous Communications Quebecor. Des analystes du secteur soutiennent que Quebecor souhaitait voir gonfler de 25 à 30 millions son fonds de roulement annuel.

Après que Quebecor eut longtemps cogité pour trouver un nom plus national à sa nouvelle filiale, il a finalement retenu qu'elle sera coiffée du nom de Corporation Sun Media. Elle sera principalement constituée des divers quotidiens et des hebdomadaires de Sun Media et de Communications Quebecor, et elle sera dirigée de Toronto par Paul Godfrey, auparavant président de Sun Media. Son conseil

sera quant à lui présidé par Charles G. Cavell, bras droit de Pierre Karl Péladeau et président d'Imprimeries Quebecor.

Cinq divisions

Avec pour objectif d'effectuer éventuellement une émission publique d'actions, la nouvelle filiale abrite cinq divisions, dont quatre groupes de quotidiens. On y retrouve le Groupe de l'Est, qui comprend *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et *The Record*, auxquels vient se greffer le *Ottawa Sun*. Cette division tombera sous la responsabilité directe de Pierre Françoise, éditeur du *Journal de Montréal* et vice-président, quotidiens, est du Canada, dans l'ancienne structure.

Le Groupe de l'Ouest comprend pour sa part *The Edmonton Sun*, *The Winnipeg Sun* et *The Calgary Sun* alors que *The Toronto Sun* et *The London Free Press* fonctionneront comme des entités autonomes. Ces quatre divisions sont complétées par le Groupe des journaux locaux, qui réunit les hebdomadaires et les publications spécialisées.

Enfin, cette entreprise renfermera également « diverses sociétés d'impression commerciale de même qu'une société de distribution du Québec [Messageries Dynamique]. Combinée avec Netmar, elle offrira à la nouvelle société fusionnée des services de distribution à l'échelle nationale », peut-on lire dans le communiqué de Quebecor.

Par ailleurs, la société étudie une stratégie d'intégration de ses diverses initiatives dans le multimédia et les nouveaux médias, a ajouté Quebecor, qui se réfère ici à la participation de 60 % dans CANOE (Canadian Online Explorer), « la porte d'entrée sur le Web la plus populaire au Canada ». Le reste de l'actif acheté comprend une participation de 29,9 % dans CanalPulse 24, la seule station torontoise entièrement consacrée à l'actualité 24 heures par jour.

Corporation Sun Media se classe au deuxième rang en importance parmi les éditeurs de quotidiens au Canada avec 21 % du tirage, derrière Hollinger-Southam, qui trône sur 42 % du marché. Quant au prix versé par Quebecor, soit l'équivalent de 1,8 fois les revenus, il renferme une prime qui s'expliquerait par cette occasion, offerte à Quebecor, de prendre une dimension nationale dans le domaine de l'édition et d'atteindre ainsi une masse critique lui permettant de procéder à une émission publique d'actions de son secteur de l'édition. Une telle émission aurait également pour effet de valoriser l'actif de Communications Quebecor, qui était sous-évalué au sein du holding.

Maison Laprise décroche un contrat de 26 millions au Chili

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La société québécoise Maison Laprise a décroché un contrat de 26 millions de dollars afin de construire 268 unités de condominium au Chili pour le compte du groupe chilien Inversiones El Trebol.

Le vice-président au marché international de Maison Laprise, Gérald

Laprise, en a fait l'annonce hier matin, à Montréal, lors d'un petit-déjeuner donné par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en l'honneur d'une délégation chilienne composée d'une vingtaine d'entreprises.

Précisément, la compagnie de Montmagny, qui emploie plus de 257 personnes dans huit succursales au Québec, a obtenu le contrat pour la fabrication, l'exportation de tous les matériaux, l'installation, le montage et la gestion du projet de condominiums appelés Los Olmos Condominium. C'est un contrat d'une durée de 14 mois.

Maison Laprise, qui a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 36 millions, fabrique des murs et matériaux préoccupés et numérotés qui facilitent l'assemblage rapide sur le chantier. L'entreprise offre aussi des matériaux et fournitures (charpente, isolation, finitions intérieure et extérieure, armoires).

Rendu possible grâce à une mission commerciale organisée au Chili en septembre dernier par la SCHL, ce contrat va créer 50 emplois pour des travailleurs québécois, dont 40 seront amenés à se rendre au Chili pour superviser les travaux.

La production des matériaux, qui devrait débuter à la mi-mai, sera entièrement réalisée à Montmagny. L'usine produira trois unités de condominium par jour. Des matériaux seront acheminés au Chili par bateau dès cet automne et seront assemblés par une société chilienne partenaire de la

compagnie québécoise. Le Chili est un pays de près de 15 millions d'habitants. Le produit intérieur brut (PIB) s'établit à 59,2 milliards \$ US tandis que le revenu par habitant se chiffre à 4160 \$ (*Encyclopædia Britannica*, 1998).

Depuis une quinzaine d'années, l'économie chilienne a progressé en moyenne de 6 à 7 % par année. Mais l'an dernier, en raison de la crise mondiale, le croissance du PIB s'est établie à 4 %.

Cette année, l'économie devrait croître de 3 %, selon le président de l'Association des manufacturiers exportateurs du Chili (AMEC), Sergio Farmiento.

Malgré la crise mondiale, les mises en chantier demeurent quand même importantes. Il se construit annuellement au Chili de 110 000 à 120 000 unités de logement. M. Farmiento a mentionné qu'il y avait actuellement dans son pays « un déficit » de 500 000 logements. Pour pallier la situation, le Chili pourrait multiplier les partenariats avec le Canada.

Maison Laprise est bien implantée au Québec. La distribution de ses produits s'effectue à travers un réseau de franchises situées dans des bureaux de vente et des centres commerciaux.

À l'échelle internationale, la société entretient des relations commerciales avec le gouvernement slovaque et des promoteurs immobiliers en France, en Suisse, en Amérique du Sud et au Japon.

EN BREF

Résultats de la Banque Laurentienne

(Le Devoir) — La Banque Laurentienne a annoncé un revenu net de 17,5 millions pour son premier trimestre terminé le 31 janvier, en hausse de 5,4 % par rapport aux 16,6 millions de la période correspondante de 1998. Le revenu net par action s'éleva à 70 ¢ comparativement à 73 ¢, et le rendement de l'avoir des actionnaires s'établit à 12,9 % contre 13,9 %. L'actif au bilan se chiffrait à 13,5 milliards au 31 janvier 1999, comparativement à 12,7 milliards un an plus tôt.

Inflation de 0,8 % dans la zone euro

(AP) — L'inflation annuelle dans les 11 pays de la zone euro est restée stable en janvier à 0,8 % comme au mois de décembre. Elle n'a augmenté que de 0,1 point par rapport à janvier 1998, selon les chiffres publiés hier par Eurostat, l'Office statistique des communautés européennes à Luxembourg. Le taux d'inflation annuel des quinze pays de l'Union européenne (zone euro et Grande-Bretagne, Suède, Danemark et Grèce) est descendu à 0,9 % en janvier, contre 1 % en décembre dernier et 1,3 % en janvier.

Chômage record au Japon

(AP) — Le taux de chômage au Japon a de nouveau atteint un niveau record en janvier à 4,4 %, pour le troisième mois consécutif, a annoncé hier le gouvernement. Banques, routes et restructurations ont mis un million de Japonais au chômage au cours du seul mois de janvier, soit un nombre de licenciements jamais atteint depuis la création des statistiques, selon le bureau des statistiques de l'Agence de management et de coordination. Au total, ce sont 2,98 millions de personnes qui étaient au chômage en janvier, soit 600 000 de plus par rapport à la même époque l'an dernier. C'est le nombre le plus élevé de chômeurs jamais connu au Japon. Le précédent record, de 2,97 millions, avait été établi en août 1998. 1998.

Précision

Le nom du président de Bell Québec chez Bell Canada est bien Guy Marier et non pas André Marier comme il était fait mention dans notre édition d'hier. Nos excuses à M. Marier et à l'autre.

Bénéfice net de la SSQ en hausse

(Le Devoir) — Le bénéfice net de la SSQ pour l'exercice 1998 s'est chiffré à 15,4 millions, en hausse de 20 % sur celui de 12,8 millions de l'exercice 1997. Le rendement sur l'avoir des actionnaires est passé de 12,9 % à 13,8 % entre les deux exercices. L'actif sous gestion de la compagnie d'assurances est passé de 1,8 milliard à 2,1 milliards, alors que ses revenus, comprenant les contributions aux fonds distincts, ont atteint 594 millions contre 557 millions.

Résultats de Sico

(Le Devoir) — Pour l'exercice terminé le 25 décembre 1998, Sico a dégagé un bénéfice net de 6,2 millions, ou de 1,21 \$ par action, en hausse de 7,2 % par rapport à celui de 5,7 millions (1,14 \$ l'action) de l'exercice 1997. Ses ventes ont totalisé 206,1 millions contre 195,5 millions.

Ivanhoé complète sa mainmise sur Cambridge

(Le Devoir) — Ivanhoé a complété la transaction lui conférant une position majoritaire dans Cambridge. Au total, elle a pris en livraison et payé 53,3 % des 46,9 millions d'actions ordinaires déposées. Ces actions additionnelles augmentent la participation d'Ivanhoé et des personnes morales de son groupe dans Cambridge de 27,3 millions d'actions à environ 52,3 millions d'actions, soit environ 73 % du total des actions ordinaires en circulation de Cambridge. Ce pourcentage tient compte de la conversion totale des actions privilégiées de deuxième rang, de la conversion partielle des débetures 6 %, et des options d'achat d'actions convertibles ou pouvant être levées. Environ 19,7 millions d'actions de Cambridge continueront à se négocier sur les marchés.

AVIS DE RACHAT

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS Obligation 5,75 % à fonds d'amortissement échéant le 15 avril 2005

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, conformément aux dispositions de la convention de fiducie initiale datée du 15 avril 1965 entre La Régie de la Place des Arts, maintenant connue sous le nom de Société de la Place des Arts, (la "Régie") et Trust Général du Canada, à titre de fiduciaire (fondé de pouvoir), la Régie rachètera le 15 avril 1999 (la "date de rachat"), pour les fins du fonds d'amortissement, un montant total en principal de 870 000,00 \$ d'obligations ci-haut mentionnées, au prix de 100 % de leur montant en principal racheté.

Les certificats d'obligations à coupons en coupures de 1 000 \$ et entièrement nominatives à être rachetés en totalité ou partiellement jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros sont les suivants:

Obligations à coupons de 1 000 \$ portant le préfixe M-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
1 832	1 000	1 842	1 000	1 844	1 000
2 016	1 000	2 019	1 000	2 021	1 000
2 030	1 000	2 912	1 000	2 918	1 000
2 926	1 000	2 927	1 000	3 023	1 000
3 027	1 000	4 527	1 000	4 563	1 000
4 591	1 000	5 067	1 000	5 071	1 000
5 073	1 000	5 074	1 000	5 077	1 000
5 078	1 000	7 027	1 000	7 030	1 000
7 036	1 000	7 039	1 000	7 485	1 000
8 711	1 000	8 712	1 000	8 790	1 000
8 793	1 000	8 796	1 000	8 797	1 000
10 102	1 000	10 225	1 000	10 610	1 000
10 926	1 000	10 955	1 000	10 972	1 000
10 975	1 000				

Obligations entièrement nominatives portant le préfixe FR-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
332	25 000	377	5 000	405	475 000
503	5 000	504	25 000	509	10 000
516	30 000	517	10 000	518	10 000
519	15 000	520	35 000	521	10 000
522	20 000	525	15 000	533	5 000
534	15 000	536	10 000	537	15 000
538	5 000	540	5 000	541	10 000
542	5 000	544	10 000	545	15 000
546	25 000	547	15 000	552	5 000

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 avril 1999, en monnaie légale du Canada, sur présentation et remise de celles-ci, accompagnées d'une copie du présent avis et de tous les coupons d'intérêts échéant après le 15 avril 1999, s'il y a lieu, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle le porteur fait normalement affaire au Canada qui, en retour, obtiendra paiement de Banque Nationale du Canada (la banque agissant à titre d'agent payeur). Si vous avez quelque difficulté à obtenir le paiement, veuillez communiquer avec Madame Nathalie Gagnon, Directrice de comptes au Trust Général du Canada, au numéro (514) 871-7475 ou sans frais, au 1 800 341-1419. L'intérêt dû le 15 avril 1999 sera payé de la manière habituelle.

Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Régie émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 15 avril 1999, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations, présentement appelées pour rachat, cessera de courir.

DATÉ à Montréal, ce 3^{ème} jour de mars 1999.

Par: TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, fiduciaire



LA MARITIME, COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

Veillez prendre note que l'assemblée générale annuelle et extraordinaire de La Maritime, compagnie d'assurance-vie aura lieu le mercredi 10 mars 1999, à 11 h, au siège social de la compagnie, 2701 Dutch Village Road, Halifax (Nouvelle-Écosse).

FAIT à Halifax (Nouvelle-Écosse) le 3^e jour de mars 1999.

Par ordre,

Heather M. Hannon
Secrétaire générale

Les sociétés canadiennes font saliver les Américains

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La fragilité du dollar canadien aurait graduellement transformé l'économie canadienne en un supermarché d'aubaines potentielles aux yeux des investisseurs étrangers, affirment certains économistes.

Le rachat de la chaîne de boutiques de vêtements Club Monaco et des Industries Noma par des sociétés américaines, cette semaine, en sont les derniers exemples démontrant l'attrait soudain des entreprises canadiennes depuis la chute brutale du dollar. « La glissade du dollar a sans aucun doute renouvelé l'intérêt pour les actifs canadiens », croit Aron Gampel, économiste et vice-président à la Banque Scotia.

Les statistiques de rachats qu'a compilées la firme KPMG démontrent que 240 compagnies canadiennes sont passées entre des mains étrangères l'an dernier — dont 170 aux États-Unis — pour un total de 23,3 milliards.

ÉCONOMIE

À quelques jours de la présentation du budget

Le patronat presse Landry de baisser les impôts

L'Alliance des manufacturiers demande la mise sur pied d'une commission sur l'économie et l'emploi

PRESSE CANADIENNE

Québec — À quelques jours du dépôt du budget 1999-2000, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) presse le ministre des Finances, Bernard Landry, de baisser les impôts des particuliers.

«Il faut réduire les impôts personnels pour être compétitifs avec l'Ontario et relancer la consommation et pour conserver et attirer une main-d'œuvre de qualité», a déclaré le président du CPQ, Gilles Taillon.

Le CPQ note qu'avec un revenu imposable de 50 000 \$, un Québécois paie net, chaque année, 4000 \$ de plus qu'un Ontarien. C'est un écart néfaste pour l'économie québécoise, selon le patronat.

Au cours d'un entretien privé, hier en matinée, M. Taillon a proposé au ministre des Finances de réduire progressivement les impôts des Québécois. C'est un peu ce qu'a fait le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, il y a quelques jours. Dans le mémoire présenté à Bernard Landry, le CPQ signale que le

revenu personnel disponible des Québécois a continuellement baissé depuis 1990 et se compare maintenant au revenu gagné en 1987. De 36 322 \$ qu'il était en 1990, le revenu disponible des Québécois est passé à 34 014 \$ en 1998, une baisse de 6,3 %. Toujours selon le CPQ, c'est au Québec que les impôts sont les plus élevés.

Selon Gilles Taillon, il semble que cette année sera la bonne. D'ailleurs, le PQ a promis en campagne électorale des réductions d'impôts totalisant 2,5 milliards.

Le patronat a aussi demandé au gouvernement de ne pas oublier les entreprises en réduisant à nouveau la taxe sur la masse salariale dans le prochain budget. Le CPQ rappelle que le ministre Landry l'a réduit timidement de 18 millions en 1998 mais que cela n'est rien en comparaison des quatre milliards versés par les entreprises au Fonds des services de santé.

Dans un esprit plus social-démocrate, le CPQ propose au gouvernement d'étudier des formules qui per-

mettraient au secteur privé de participer au financement du réseau de la santé. Le milieu des affaires se dit prêt à jouer un «rôle complémentaire». Le Conseil du patronat demande aussi au ministre Landry de réinvestir dans l'éducation ou, comme en santé, les compressions budgétaires des récentes années se font sentir. On saura le mardi 9 mars, jour du budget, si les propositions du CPQ auront attiré l'attention du ministre Landry.

Manufacturiers

Par ailleurs, l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec (AMEQ) suggère pour sa part au ministre Landry de mettre sur pied une commission sur l'économie et l'emploi, composée d'experts, pour voir à la modernisation des sociétés d'État et à ce qu'elles fassent davantage appel aux entreprises du secteur privé.

A la lumière d'une conversation

avec le ministre Landry, hier, au cours de laquelle il a fait cette proposition, le président de l'AMEQ, Gerald Ponton, évalue que son idée a été bien reçue et a de l'avenir.

En conférence de presse, hier, M. Ponton a exposé quelles étaient les suggestions faites par l'AMEQ au ministre Landry dans l'espoir qu'il s'en inspire dans la préparation de son prochain budget.

Au nom de l'AMEQ, M. Ponton tient à ce que le Québec garde le cap sur l'équilibre budgétaire, passe ensuite à la réduction des impôts pour les particuliers et les entre-

prises et n'augmente surtout pas les dépenses publiques. M. Ponton suggère qu'une bonne partie des 1,4 milliard de dollars supplémentaires accordés par le fédéral dans le cadre du programme de péréquation serve à alléger les impôts. Pour chaque réduction de 3 \$ du fardeau fiscal

des particuliers, le porte-parole de l'alliance propose que celui des entreprises soit réduit d'au moins 1 \$.

Il suggère en outre au ministre Landry de voir à ce que la réduction de taxes consentie aux entreprises dont la masse salariale est inférieure à cinq millions puisse s'appliquer à la première tranche de cinq millions de masse salariale de toute entreprise de façon à ce que les plus grosses entreprises puissent en profiter.

M. Ponton demande également au ministre des Finances de mettre les entreprises à l'abri de l'éventuelle gourmandise des élus municipaux qui pourraient bien décréter une hausse des taxes municipales dans la foulée du rapport, attendu bientôt, de la Commission nationale sur la fiscalité et les finances locales.

Finalement, pour contrer la fuite des cerveaux et faciliter le recrutement de spécialistes dans les secteurs technologiques, M. Ponton croit qu'il est temps de réduire les impôts imposés par le gouvernement du Québec à ceux qui gagnent 50 000 \$ et plus.



Bernard Landry

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Africa, Germany, Australia, Austria, Barbados, Belgium, Bermuda, Brazil, Caribbean, China, Egypt, Spain, East-West, Europe, France, Greece, Hong-Kong, India, Israel, Italy, Jamaica, Japan, Mexico, Netherlands, Portugal, Republic of Czechia, Dominican Republic, Romania, Russia, Singapore, Sweden, Switzerland, Taiwan, Turkey, Ukraine, and Venezuela.

COUP D'ŒIL

Table showing market indices for Montreal, Toronto, and Vancouver, including volume, closing price, and percentage change.

Le Marché Américain

Table of US market indices including S&P 500, NASDAQ, and various sector indices.

Les plus actifs de Montréal

Table listing the most active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

DECISION-PLUS

Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 (514)392-1366

http://www.decisionplus.com

Advertisement for 'Le Devoir' newspaper featuring a large 'cuté?' graphic and the slogan 'Suivez leur remontée tous les samedis dans LE DEVOIR'.

MONTRÉAL

Table of Montreal market data including index value and change.

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of Montreal stock prices with columns for title, volume, and price.

TORONTO

Table of Toronto market data including index value and change.

Table of Toronto stock prices with columns for title, volume, and price.

NEW YORK

Table of New York market data including index value and change.

Table of New York stock prices with columns for title, volume, and price.

DOLLAR

Table showing the Canadian dollar's value against the US dollar.

OR

Table showing the Canadian dollar's value against the New York dollar.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal market data including index value and change.

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of Montreal stock prices with columns for title, volume, and price.

TORONTO

Table of Toronto market data including index value and change.

Table of Toronto stock prices with columns for title, volume, and price.

NEW YORK

Table of New York market data including index value and change.

Table of New York stock prices with columns for title, volume, and price.

DOLLAR

Table showing the Canadian dollar's value against the US dollar.

OR

Table showing the Canadian dollar's value against the New York dollar.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal market data including index value and change.

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of Montreal stock prices with columns for title, volume, and price.

TORONTO

Table of Toronto market data including index value and change.

Table of Toronto stock prices with columns for title, volume, and price.

NEW YORK

Table of New York market data including index value and change.

Table of New York stock prices with columns for title, volume, and price.

DOLLAR

Table showing the Canadian dollar's value against the US dollar.

OR

Table showing the Canadian dollar's value against the New York dollar.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal market data including index value and change.

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of Montreal stock prices with columns for title, volume, and price.

TORONTO

Table of Toronto market data including index value and change.

Table of Toronto stock prices with columns for title, volume, and price.

NEW YORK

Table of New York market data including index value and change.

Table of New York stock prices with columns for title, volume, and price.

DOLLAR

Table showing the Canadian dollar's value against the US dollar.

OR

Table showing the Canadian dollar's value against the New York dollar.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal market data including index value and change.

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of Montreal stock prices with columns for title, volume, and price.

TORONTO

Table of Toronto market data including index value and change.

Table of Toronto stock prices with columns for title, volume, and price.

NEW YORK

Table of New York market data including index value and change.

Table of New York stock prices with columns for title, volume, and price.

DOLLAR

Table showing the Canadian dollar's value against the US dollar.

OR

Table showing the Canadian dollar's value against the New York dollar.

Table of international stock indices including various global markets and their values.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE, COUR
DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO.
700-02-007419-972, CHRISTIAN
BONNEVILLE, Partie demanderesse -vs-
JACQUES GIRARD, Partie
défenderesse. PRENEZ AVIS que le
01/04/99 à 10:00 au: 4421, Rivière Nord,
St-Eustache, district de Terrebonne
seront vendus par autorité de justice, le
biens et effets de JACQUES GIRARD,
saisis en cette cause, soit: Vidéo,
ordinateur & acc., télévision et système
de son & acc. CONDITIONS: ARGENT
OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 01
mars 1999. MARIO DION, huissier de
justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION &
ASS. HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin,
St-Eustache, Québec, J7R 2P5, (450)
491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU
QUÉBEC, NO. 505-02-011419-987, Le
Sous-Ministre du Revenu du Québec,
Partie demanderesse -vs- George-
Kenneth Robichaud, Partie
défenderesse. Le 15ème jour de mars
1999 à 10h00, au 88, rue Laplante, St-
Constant, Qc, district de Longueuil
seront vendus par autorité de justice les
biens et effets de: George-Kenneth
Robichaud, saisis en cette cause,
consistant en: 1 télévision Hitachi &
modèle 27N33BC, # série 00813 et
acc., 1 vidéo VHS Zenith et acc., 1
meuble pour télévision en mélamine
noir, 2 portes vitrées et acc., 1 lave
vaisselle Moffat blanc et acc., 1 micro-
onde brun et acc., 1 divan et 1 causeuse
et 1 fauteuil en tissu vert fleuri léger
rouge et or et acc., et plusieurs autres
items. Conditions: ARGENT
COMPTANT ou CHEQUE VISE.
Information: John Leftakis huissier du
district de Longueuil, GAUCHER,
TESSIER, FOISY, LEFTAKIS &
ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE,
558, Notre-Dame, suite 101, St-Lambert,
Qc, J4P 2K7, Tél.: (450) 465-4650

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DES
PETITES CREANCES, NO. 500-32-
3328220-985, Janson, Larentia &
Cherrier, Partie demanderesse -vs- Alain
Brière et Carreaux Brière Ltée, Partie
défenderesse. Le 15ème jour de mars
1999 à 10h00, au 341, Laurier, Laval,
Qc, district de Laval seront vendus par
autorité de justice les biens et effets de:
Alain Brière et Carreaux Brière Ltée,
saisis en cette cause, consistant en: 1
télévision, appr. 15", Général Electric et
acc., 1 vidéo VHS Hi-Fi stéréo, pro-Fect,
vidéo Général Electric et acc., 1 radio
York Digital, audio compact stéréo
system, deck 2 replayback et acc., 1
télévision Emerson, appr. 13" # série
17308 et acc., et plusieurs autres items.
Conditions: ARGENT COMPTANT ou
CHEQUE VISE. Information: Pierre
Fosy huissier du district de Longueuil,
GAUCHER, TESSIER, FOISY,
LEFTAKIS & ASSOCIÉS, HUISSIERS
DE JUSTICE, 558, Notre-Dame, suite
101, St-Lambert, Qc, J4P 2K7, Tél.:
(450) 465-4650

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC,
NO. 500-02-042442-967, Les Sabliers
Laurentides Ltée, Partie
demanderesse -vs- François Filion,
Partie défenderesse. Que le 17 de
MARS 1999, à 11h00, au 53 RUE
ROLLAND à ST-JEROME, je procéderai
à la vente des biens suivants saisis en
cette cause, soit: 1 automobile de
marque Volvo 1988; 1 montre de
marque Rolex. ÉTUDE JACQUES
DESJARDINS, HUISSIER DE JUSTICE,
3095 Édouard-Montpetit, # 103 à
Chomedey, H7T 1V3, (514)808-1348

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-241931-983
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT
MAMADOU DIAOU
Partie demanderesse
-
BAH DJIBA
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à BAH DJIBA,
de comparaître au greffe de cette cour
situé au 1, rue Notre-Dame est à
Montréal, Québec, Salle 1100 dans
les TRENTÉ (30) jours de la date de
la publication du présent avis dans le
journal "LE DEVOIR".
Une copie de la DÉCLARATION EN
DIVORCE a été remise au greffe à
l'intention de BAH DJIBA.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 02 juin 1998
MICHEL MARTIN
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-245929-991
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
(DIVORCES)
PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT

TAT NGHIA QUACH
Partie requérante
-
THANH HUYEN NGUYEN
Partie intimée
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MADAME
THANH HUYEN NGUYEN, partie
intimée, de comparaître au greffe de
cette Cour, Palais de justice de
Montréal situé au 10, rue Saint-
Antoine Est, salle 1.100, dans les
trente (30) jours de la date de la
publication du présent avis dans le
journal Le Devoir.
Une copie de la demande de divorce
a été remise au greffe à l'intention de
la partie intimée.
Lieu: Montréal
Date: 1999-02-23
RITA CADIEUX
GREFFIERE-ADJOINTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 500-12-245971-993
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)
(Division des divorces)
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
Bayrem Ben Mohamed HAMIDA
Partie demanderesse
c.
Sylvie FORTIN
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Sylvie FORTIN
de comparaître au greffe de cette
cour situé au 1, rue Notre-Dame est,
Montréal (Québec) H2Y 1B6, salle
1.100 dans les 30 jours de la date de
la publication du présent avis dans le
journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de Sylvie FORTIN.
Lieu: Montréal
Date: 25 février 1999
MICHEL PELLERIN
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-04-017793-994
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
ADRIAN GARCIA DE ALBA
Partie demanderesse
c.
MARIA ISABEL GONZALEZ
FIGUEROA
Partie défenderesse
Avis de demande de dissolution
Prenez avis que la compagnie "9036-
8192 QUÉBEC INC." demandera à
l'inspecteur général des institutions
financières la permission de se
dissoudre.
AVIS est donné à Montréal en date
du 26 février par: Linda Stein,
Présidente de la compagnie 2623-
7347 Québec Inc.
SPROULE, CASTONGUAY,
POLLOCK
Par: Seymour D. Steinman

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-04-017793-994
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
ADRIAN GARCIA DE ALBA
Partie demanderesse
c.
MARIA ISABEL GONZALEZ
FIGUEROA
Partie défenderesse
Avis de demande de dissolution
Prenez avis que la compagnie "9036-
8192 QUÉBEC INC." demandera à
l'inspecteur général des institutions
financières la permission de se
dissoudre.
AVIS est par les présentes donné que
la compagnie LES SERVICES
ALIMENTAIRES NATIONWIDE
(QUÉBEC) LTÉE/NATIONWIDE
FOOD SERVICES (QUÉBEC) LTD.
constituée en vertu de la Partie 1A de
la Loi sur les compagnies et ayant
son siège social dans la Ville de
Montréal, Québec, demandera à
l'inspecteur général des institutions
financières de la province de Québec
la permission d'obtenir sa dissolution
en vertu des dispositions de l'article
28 de la Loi sur les compagnies.
Ce 26 février 1999.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie LES SERVICES
ALIMENTAIRES NATIONWIDE
(QUÉBEC) LTÉE/NATIONWIDE
FOOD SERVICES (QUÉBEC) LTD.
constituée en vertu de la Partie 1A de
la Loi sur les compagnies et ayant
son siège social dans la Ville de
Montréal, Québec, demandera à
l'inspecteur général des institutions
financières de la province de Québec
la permission d'obtenir sa dissolution
en vertu des dispositions de l'article
28 de la Loi sur les compagnies.
Ce 26 février 1999.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIA ISABEL
GONZALEZ FIGUEROA
de comparaître au greffe de cette cour
situé au 1, est Notre-Dame, Montréal,
salle 1.100 dans les 30 jours de la
date de la publication du présent avis
dans Le Devoir.
Une copie de la déclaration en
séparation et de la requête en
mesures provisoires a été remise au
greffe à l'intention de Maria Isabel
Gonzalez Figueroa.
Lieu: Montréal
Date: 26 février 1999
MICHEL PELLERIN
Greffier-adjoint

BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie 2623-
7347 Québec Inc. demandera à
l'inspecteur général des institutions
financières la permission de se
dissoudre.
AVIS est donné à Montréal en date
du 26 février par: Linda Stein,
Présidente de la compagnie 2623-
7347 Québec Inc.
SPROULE, CASTONGUAY,
POLLOCK
Par: Seymour D. Steinman

Avis de demande de dissolution
Prenez avis que la compagnie "9036-
8192 QUÉBEC INC." demandera à
l'inspecteur général des institutions
financières la permission de se
dissoudre.
AVIS est par les présentes donné que
la compagnie LES SERVICES
ALIMENTAIRES NATIONWIDE
(QUÉBEC) LTÉE/NATIONWIDE
FOOD SERVICES (QUÉBEC) LTD.
constituée en vertu de la Partie 1A de
la Loi sur les compagnies et ayant
son siège social dans la Ville de
Montréal, Québec, demandera à
l'inspecteur général des institutions
financières de la province de Québec
la permission d'obtenir sa dissolution
en vertu des dispositions de l'article
28 de la Loi sur les compagnies.
Ce 26 février 1999.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

AVIS est par les présentes donné que
la compagnie V.S. SERVICES DE
BORD INC./V.S. GROUND
SERVICES INC. constituée en vertu
de la Partie 1 de la Loi sur les

compagnies et ayant son siège social
dans la Ville de Montréal, Québec,
demandera à l'inspecteur général des
institutions financières de la province
de Québec la permission d'obtenir sa
dissolution en vertu des dispositions
de l'article 28 de la Loi sur les
compagnies.
Ce 25 février 1999
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS
À TOUS NOS
ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous
plait, prendre
connaissance de
votre annonce et
nous signaler
immédiatement toute
anomalie qui s'y
serait glissée.
En cas d'erreur de
l'éditeur, sa
responsabilité se
limite au coût de la
parution.

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes
donné que le 19 février 1999,
9063-2589 QUÉBEC INC., a
fait cession de ses biens et
ayant sa principale place
d'affaires au 7101, av. Du
Parc, bureau 649, Montréal
(Québec), et que la première
Assemblée des créanciers
saura tenue le 12 mars 1999, à
10 h 00, au bureau du syndic,
50, Place Crémazie Ouest,
bureau 210, Montréal (Québec).

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL
APPELS D'OFFRES
AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de
ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 7878 Travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur
les avenues Jonquière, Lapalme, Drummond,
fontaine et Roseval, les 3e et 4e Rues, la 6e
Avenue, la place J.-J.-Joubert, la montagne Monette
ainsi que sur les rues Louis-Frédette, de Mexico,
Voltaire, Lartigue, Curie, Noël, Biabla, Antoine-
Barbeau et de Pise (règlement numéro L-9778)

No 7881 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur les avenues Lapalme
et Fontaine, la 79e Avenue ainsi que sur la rue
Lartigue (règlement numéro L-9779)

No 7882 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur la place J.-J.-Joubert,
la 4e Rue, la 6e Avenue ainsi que sur les rues de
Mexico et Voltaire (règlement numéro L-9779)

No 7883 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur l'avenue Jonquière, le
boulevard Norman-Béthune ainsi que sur les rues
Clovis, Marius-Barbeau, Dyonnet, Louis-Frédette
et Ripelle (Règlement numéro L-9779)

No 7884 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur les avenues François
et Roseval ainsi que sur les rues Biabla, de Pise
et Capitol (règlement numéro L-9779)

No 7885 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur l'avenue Drummond,
les 1ère et 49e Avenues ainsi que sur les rues
Noël et Jeanne-d'Arc (règlement numéro L-9779)

Seules les soumissions identifiées clairement sur
l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission
et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formules
préparées à cet effet et remises sous pli cacheté au
Greffier de Ville de Laval au 1, Place du Souvenir,
Chomedey, Ville de Laval, avant la 11^h heure du mardi
23 mars 1999 seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même
jour en la salle du Conseil de l'hôtel de Ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les
formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trou-
vées conformes aux conditions énumérées audit cahier
des charges.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumis-
sions, de même que tout autre renseignement d'ordre tech-
nique pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 3,
Place Laval, bureau 300, Chomedey, Ville de Laval, du
lundi au jeudi inclusivement entre 8h15 et 12 heures (midi),
et ce, moyennant un dépôt de 40 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de
n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et
de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais
ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 3 mars 1999
Me Guy Collard,
greffier

Avis public



Service de greffe
Article 36a de la Charte
2^e Avis
Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de
l'environnement a approuvé, le 11 février 1999, en vertu de la résolution CE94 02575
du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de
ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de
la charte:

Description
«Ruelle située à l'est de la rue Parthenais, au sud de la rue Ontario, faisant partie du
cadastre du quartier Sainte-Marie, circonscription foncière de Montréal, plus
explicitement décrite comme suit:

• Les lots 1468-1 (ruelle), 1468-8 (ruelle) et 1483 B-1 (ruelle) (D990455004)

Le droit à une indemnité en regard à cette acquisition doit être exercé par requête
devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième
publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.
Montréal, le 3 mars 1999
Le greffier,
M^e Léon Laberge

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL
APPELS D'OFFRES
AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de
ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 7878 Travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur
les avenues Jonquière, Lapalme, Drummond,
fontaine et Roseval, les 3e et 4e Rues, la 6e
Avenue, la place J.-J.-Joubert, la montagne Monette
ainsi que sur les rues Louis-Frédette, de Mexico,
Voltaire, Lartigue, Curie, Noël, Biabla, Antoine-
Barbeau et de Pise (règlement numéro L-9778)

No 7881 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur les avenues Lapalme
et Fontaine, la 79e Avenue ainsi que sur la rue
Lartigue (règlement numéro L-9779)

No 7882 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur la place J.-J.-Joubert,
la 4e Rue, la 6e Avenue ainsi que sur les rues de
Mexico et Voltaire (règlement numéro L-9779)

No 7883 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur l'avenue Jonquière, le
boulevard Norman-Béthune ainsi que sur les rues
Clovis, Marius-Barbeau, Dyonnet, Louis-Frédette
et Ripelle (Règlement numéro L-9779)

No 7884 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur les avenues François
et Roseval ainsi que sur les rues Biabla, de Pise
et Capitol (règlement numéro L-9779)

No 7885 Travaux de réfection de chaussées, de repavage
et de travaux connexes sur l'avenue Drummond,
les 1ère et 49e Avenues ainsi que sur les rues
Noël et Jeanne-d'Arc (règlement numéro L-9779)

Seules les soumissions identifiées clairement sur
l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission
et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formules
préparées à cet effet et remises sous pli cacheté au
Greffier de Ville de Laval au 1, Place du Souvenir,
Chomedey, Ville de Laval, avant la 11^h heure du mardi
23 mars 1999 seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même
jour en la salle du Conseil de l'hôtel de Ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les
formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trou-
vées conformes aux conditions énumérées audit cahier
des charges.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumis-
sions, de même que tout autre renseignement d'ordre tech-
nique pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 3,
Place Laval, bureau 300, Chomedey, Ville de Laval, du
lundi au jeudi inclusivement entre 8h15 et 12 heures (midi),
et ce, moyennant un dépôt de 40 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de
n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et
de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais
ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 3 mars 1999
Me Guy Collard,
greffier

Appel d'offres

OBJET: ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES AVEC BENNE
à CHARGEMENT ARRIÈRE (DOSSIER 99-002)

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes de-
mande des soumissions pour l'achat d'un camion 10 roues,
tel que décrit en rubrique.

Les documents de soumissions, avec devis descriptif et for-
mule de soumission, seront disponibles à partir du mercredi
3 mars 1999 au bureau de la Régie Intermunicipale Ar-
genteuil Deux-Montagnes, 651 chemin Félix-Touchette, Lachu-
te. Tél.: 562-0778. Une somme de vingt-cinq dollars sera
exigée pour l'obtention des documents. Les soumissions,
sous pli cacheté, devront être remises à la Régie Inter-
municipale Argenteuil Deux-Montagnes avant 10:00 heures, le
jeudi 18 mars 1999, et adressées comme suit:

Régie Intermunicipale
Argenteuil Deux-Montagnes
SOUMISSION CAMION 10 ROUES
651 chemin Félix-Touchette
Lachute, Qc
J8H 2C5

Pour être valable, chaque soumission devra être accom-
pagné d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte cana-
dienne et payable au nom de la Régie Intermunicipale Ar-
genteuil Deux-Montagnes, ou d'un cautionnement de sou-
mission. La garantie de soumission doit être valide pour une
période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date
d'ouverture des soumissions.

Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement au bu-
reau à la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Mont-
agnes, le jeudi 18 mars 1999 à 10:05 heures.

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes ne
s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des sou-
missions reçues, ni encourir aucune obligation, ni aucun
fraîs d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Lachute, ce 1^{er} jour de mars 1999
Pierre Gionet
Secrétaire-trésorier/Directeur général

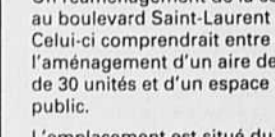
AVIS public
Ville de Montréal
Service de greffe
Étude de programmes de développement
Projet d'occupation de
l'ancienne école Luke
Callaghan
5643, rue Clark

La Commission scolaire de Montréal
sollicite l'autorisation de la Ville de
Montréal pour un projet d'occupation de
l'ancienne école Luke Callaghan aux fins
suivantes:

- activités communautaire ou
socioculturelle;
- atelier d'artiste et d'artisan;
- école primaire et préscolaire;
- école d'enseignement spécialisé;
- garderie;
- bureau (limité au quatrième étage du
bâtiment seulement).

Un réaménagement de la cour adjacente
au boulevard Saint-Laurent serait réalisé.
Celui-ci comprendrait entre autres
l'aménagement d'un aire de stationnement
de 30 unités et d'un espace vert destiné au
public.

L'emplacement est situé du côté est de la
rue Clark entre les rues Bernard et Saint-
Viateur, tel qu'illustré sur le croquis ci-
dessous.



L'ancienne école Luke Callaghan est située,
en partie, dans un secteur de zonage
résidentiel. Ce projet déroge aux
dispositions du Règlement d'urbanisme
(R.R.V.M., c. U-1) quant à l'occupation de
ce bâtiment qui n'est pas résidentielle.

Conformément au Règlement sur la
procédure d'approbation de projets de
construction, de modification ou
d'occupation et sur la Commission
Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout
intéressé qui désire formuler des
commentaires relativement à ce
programme doit le faire par écrit au plus
tard le 12 avril 1999 en mentionnant le
numéro de référence 980545070, à
l'attention du greffier, bureau R.113A, hôtel
de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal
H2Y 1C6.

Pour obtenir la documentation
d'information, veuillez communiquer avec
le Service de l'urbanisme au 872-5985.

Modification et occupation
de l'école de Lévis
Alternative communautaire d'habitation et
d'intervention de milieu (ACHIM) sollicite
l'autorisation de la Ville de Montréal pour
modifier et occuper à des fins résidentielles
et communautaires l'ancienne école de
Lévis, située au 5940, boulevard Monk à
l'angle des rues de Biencourt et Brand, tel

qu'illustré sur le croquis ci-dessous.
Ce projet présente les caractéristiques
suivantes:

- 35 logements à loyer abordable pour
personnes âgées;
- services aux locataires, locaux

communautaires et bureau au sous-sol et
sur une partie du rez-de-chaussée;
- aire de stationnement d'environ 23 places
et une unité de chargement à l'angle des
rues de Biencourt et Brand;
- modifications apportées à l'apparence
extérieure du bâtiment: nouvelles issues,
rampes d'accès et balcons à l'avant,
nouvelle fenestration.

Ce projet déroge à la réglementation
d'urbanisme quant à l'usage, à
l'aménagement de l'aire de stationnement
et de l'aire de chargement ainsi qu'à
certaines dispositions relatives aux
constructions autorisées dans une marge
avant.

Conformément au Règlement sur la
procédure d'approbation de projets de
construction, de modification ou
d'occupation et sur la Commission
Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout
intéressé qui désire formuler des
commentaires relativement à ce
programme doit le faire par écrit au plus
tard le 12 avril 1999 en mentionnant le
numéro de référence 980545084, à
l'attention du greffier, bureau R.113A, hôtel
de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal
H2Y 1C6.

Un document d'information peut être
consulté au Bureau Accès Montréal Sud-
Ouest 3289, rue Saint-Jacques (872-6458)
ou au Bureau Accès Montréal Ville-Marie
275, rue Notre-Dame Est (872-6395). Pour
plus d'information, veuillez communiquer
avec le Service de l'urbanisme au 872-
5985.

Construction et occupation
terrain situé au
5110, rue Saint-Denis
Ultramar Canada Inc. sollicite l'approbation
de la Ville de Montréal pour la construction
et l'occupation d'une nouvelle station-
service sur le terrain situé au 5110, rue
Saint-Denis.

L'emplacement est localisé à l'angle nord-
ouest de la rue Saint-Denis et de l'avenue
Laurier, tel qu'illustré sur le croquis ci-
dessous.

Montréal, le 3 mars 1999
Le greffier,
M^e Léon Laberge

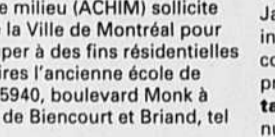
AVIS public
Ville de Montréal
Service de greffe
Étude de programmes de développement
Projet d'occupation de
l'ancienne école Luke
Callaghan
5643, rue Clark

La Commission scolaire de Montréal
sollicite l'autorisation de la Ville de
Montréal pour un projet d'occupation de
l'ancienne école Luke Callaghan aux fins
suivantes:

- activités communautaire ou
socioculturelle;
- atelier d'artiste et d'artisan;
- école primaire et préscolaire;
- école d'enseignement spécialisé;
- garderie;
- bureau (limité au quatrième étage du
bâtiment seulement).

Un réaménagement de la cour adjacente
au boulevard Saint-Laurent serait réalisé.
Celui-ci comprendrait entre autres
l'aménagement d'un aire de stationnement
de 30 unités et d'un espace vert destiné au
public.

L'emplacement est situé du côté est de la
rue Clark entre les rues Bernard et Saint-
Viateur, tel qu'illustré sur le croquis ci-
dessous.



L'ancienne école Luke Callaghan est située,
en partie, dans un secteur de zonage
résidentiel. Ce projet déroge aux
dispositions du Règlement d'urbanisme
(R.R.V.M., c. U-1) quant à l'occupation de
ce bâtiment qui n'est pas résidentielle.

Conformément au Règlement sur la
procédure d'approbation de projets de
construction, de modification ou
d'occupation et sur la Commission
Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout
intéressé qui désire formuler des
commentaires relativement à ce
programme doit le faire par écrit au plus
tard le 12 avril 1999 en mentionnant le
numéro de référence 980545070, à
l'attention du greffier, bureau R.113A, hôtel
de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal
H2Y 1C6.

Pour obtenir la documentation
d'information, veuillez communiquer avec
le Service de l'urbanisme au 872-5985.

Modification et occupation
de l'école de Lévis
Alternative communautaire d'habitation et
d'intervention de milieu (ACHIM) sollicite
l'autorisation de la Ville de Montréal pour
modifier et occuper à des fins résidentielles
et communautaires l'ancienne école de
Lévis, située au 5940, boulevard Monk à
l'angle des rues de Biencourt et Brand, tel

qu'illustré sur le croquis ci-dessous.
Ce projet présente les caractéristiques
suivantes:

- 35 logements à loyer abordable pour
personnes âgées;
- services aux locataires, locaux

communautaires et bureau au sous-sol et
sur une partie du rez-de-chaussée;
- aire de stationnement d'environ 23 places
et une unité de chargement à l'angle des
rues de Biencourt et Brand;
- modifications apportées à l'apparence
extérieure du bâtiment: nouvelles issues,
rampes d

LE DEVOIR

LE MONDE

Effets d'El Niño et de La Niña

La faim guette plusieurs pays d'Asie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'impact prolongé de sévères perturbations météorologiques et de l'agitation sur les marchés financiers mondiaux fait peser de «*lourdes menaces sur l'approvisionnement en denrées alimentaires de nombreux pays*», selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). «*Les niveaux de production de riz ont été amoindris au Bangladesh, en Chine, en Indonésie et aux Philippines à cause des ravages consécutifs aux phénomènes El Niño et La Niña*», a indiqué la FAO dans un communiqué diffusé hier au Salon international de l'agriculture (SIA) à Paris.

Une partie importante de l'aide alimentaire devra «*vraisemblablement aller à l'Asie en 1999*» en raison d'une situation difficile en Indonésie et en Corée du Nord, estime-t-elle. Les livraisons à ce continent pourraient atteindre les cinq millions de tonnes. «*Une des leçons importantes de 1998 est qu'un choc macro-économique peut avoir sur la sécurité alimentaire des conséquences aussi graves que les catastrophes naturelles*», affirme Abdur Rashid, chef du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO.

En Afghanistan et en Corée du Nord, la sécurité alimentaire reste fragile. La malnutrition demeure toujours un «*grave problème*» en Irak malgré quelques progrès obtenus grâce aux échanges pétrole-nourriture. En Amérique centrale et aux Caraïbes, les effets climatiques d'El Niño entraîneront une baisse de la production de céréales en 1998-99.

Au total, les prévisions de récolte sont défavorables pour 15 pays cette année et 38 pays, confrontés à un déficit en production alimentaire, auront besoin d'une aide alimentaire exceptionnelle ou d'urgence, estime la FAO.

En Ukraine et en Russie, les prévisions concernant le blé d'hiver et le seigle «*sont légèrement à la baisse*». La production globale de céréales et de légumes à cosse dans la Communauté des États indépendants est évaluée à 111 millions de tonnes, en régression de 30 % sur un an.

En Europe et dans les États de la Baltique, les conditions météorologiques sont «*généralement satisfaisantes jusqu'à présent*» pour la culture d'hiver des céréales, mais des dégâts sont possibles en Lettonie. Aux États-Unis, les prévisions de récolte de blé d'hiver sont bonnes. Au Canada, il est prévu de réduire encore en mai-juin la surface cultivée consacrée au blé à la suite de prix estimés trop bas. En Argentine, au Brésil, au Paraguay, en Uruguay et au Chili, la récolte 1998-99 est inférieure à la moyenne «*du fait de la limitation des quantités semées et du climat défavorable*».

En Afrique, la FAO attire l'attention sur la détérioration de la situation alimentaire en Somalie qui, après cinq à six mauvaises récoltes consécutives, subit la reprise des conflits dans certaines régions. En Tanzanie, les mauvaises récoltes ont accru «*le nombre de personnes vulnérables*», et dans l'est du Kenya, on signale des pénuries alimentaires. Les prévisions sont assez favorables pour les récoltes 1998-99 en Afrique australe, sauf en Angola où la reprise des conflits intérieurs freine la production. Les conflits armés pèsent sur la production en Guinée-Bissau, en Sierra Leone, en République du Congo (Congo-Brazzaville) comme dans la République démocratique du Congo (Kinshasa).

En Afrique du Nord, les prévisions pour 1999 de production d'orge et de blé sont incertaines en Algérie et au Maroc à cause des retards dans les pluies qui ont affecté la plantation.

En Australie, les prévisions sont favorables pour la récolte d'été 1999 de céréales secondaires.

L'ONU songe à juger les Khmers rouges

Une commission judiciaire doit proposer la création d'un tribunal international

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Une commission des Nations unies a recommandé la mise en place d'un tribunal international pour juger d'anciens dirigeants des Khmers rouges pour leur implication dans le génocide cambodgien, a rapporté hier *The New York Times*.

La Chine a fait savoir à Washington, qui soutient cette proposition, qu'elle y opposerait son veto si elle était présentée au Conseil de sécurité de l'ONU, poursuit le quotidien en citant de hauts responsables du gouvernement américain.

L'ONU publiera le 8 mars «*le résumé des conclusions et des recommandations*» du rapport établi par la commission des Nations unies, formée de trois experts judiciaires, a annoncé le secrétaire général de l'ONU, Kofi

Annan, à la suite des révélations du *New York Times*.

Kofi Annan a précisé que l'ensemble du rapport serait publié le 15 mars et envoyé aux 185 États membres de l'ONU. Une note donnant le point de vue du secrétaire général sera également rendue publique.

Si un tribunal international est constitué, le procès d'une douzaine ou plus d'anciens responsables khmers rouges se tiendra hors du Cambodge, à La Haye, à Manille ou à Canberra, a-t-il ajouté.

La commission d'enquête a par ailleurs recommandé la création d'une «*commission vérité*» séparée pour étudier les autres cas.

Le rapport de la commission a déjà été remis au gouvernement cambodgien la semaine dernière. Un conseiller de Hun Sen a cependant indiqué hier à Phnom Penh que le gouvernement cambodgien n'avait

pas connaissance de ce rapport. Le prince Norodom Ranariddh, président de l'Assemblée nationale du Cambodge, a également affirmé hier qu'il n'avait pas vu le document.

En 1997, Hun Sen et le prince Ranariddh, qui étaient à l'époque co-premiers ministres du pays, avaient appelé l'ONU à mettre en place un tribunal international pour juger les dirigeants khmers rouges.

Un procès des anciens dirigeants khmers rouges est susceptible d'embarrasser nombre de pays impliqués dans la tragédie khmère, à commencer par la Chine, qui fut le partenaire idéologique des polpotistes, estiment les analystes.

Au moins deux millions de Cambodgiens ont péri entre 1975 et 1979, victimes du génocide perpétré sous le régime des Khmers rouges.

Suite des bombardements américains

L'exportation de brut irakien est retardée

FAROUK CHOUKRI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Les raids américains ont endommagé davantage les installations de l'oléoduc irako-turc dans le nord de l'Irak, retardant la reprise des exportations irakiennes par cette voie, a-t-on constaté hier.

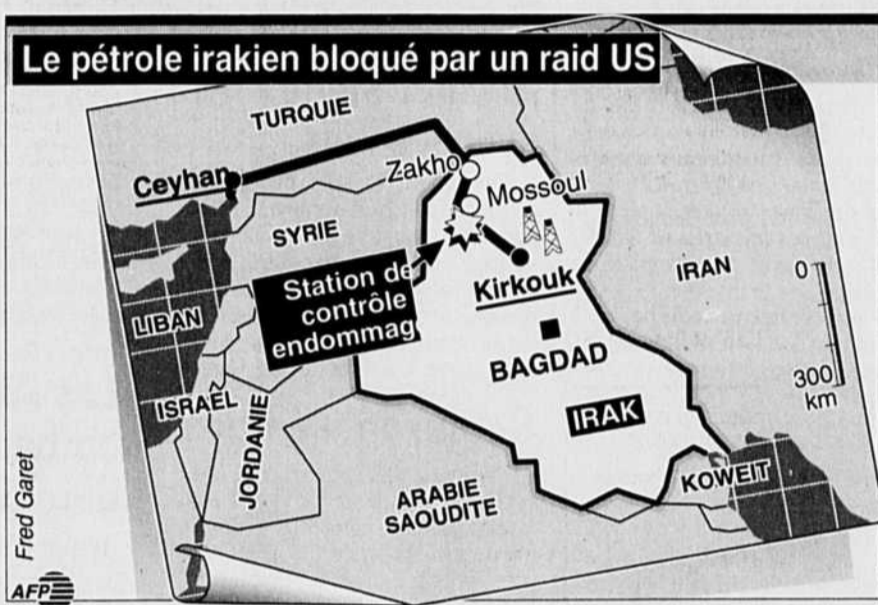
Le pompage de pétrole irakien dans l'oléoduc s'est arrêté dimanche, après des bombardements menés par des avions américains et britanniques, qui ont touché un centre de télécommunications dans la région de Mossoul. Un deuxième centre a été détruit lundi à la suite d'une série de bombardements américains qui ont été, selon le Pentagone, les plus violents depuis la campagne de frappes aériennes menées en décembre contre l'Irak.

Un responsable irakien à Bagdad a indiqué que les techniciens «*tentaient de voir comment il serait possible de reprendre le pompage sans devoir attendre la réparation des installations détruites*» qui prendrait plusieurs mois. Les attaques menées lundi, qui ont détruit le centre de télécommunications d'Eïn Zala, à 70 kilomètres au nord-ouest de la ville de Mossoul, «*ont compliqué la situation*», a ajouté le responsable, sous couvert d'anonymat.

Le centre d'Eïn Zala, un bâtiment d'un étage situé sur une colline à proximité d'une antenne, a été frappé de plein fouet par une bombe, dont les éclats métalliques étaient éparpillés sur une centaine de mètres, mêlés aux débris, a constaté l'AFP sur place.

La déflagration a quasiment rasé le bâtiment d'une superficie de près de 100 mètres carrés. L'antenne, d'une dizaine de mètres, était toujours debout, mais les fils qui la reliaient au centre étaient arrachés.

Un Irakien a été tué et neuf autres blessés, dont deux grièvement, dans le raid de lundi, tous des employés de la Compagnie



du pétrole du Nord, a indiqué le directeur des opérations de cet organisme, Hussein Fattal. «*Le centre n'a rien à voir avec les positions militaires*» irakiennes, a-t-il assuré, ajoutant que le raid a également touché le complexe résidentiel de la compagnie, abritant près de 50 familles, soit quelques 300 personnes. Selon lui, les dégâts subis par la station sont «*estimés à 2,5 millions de dollars*» et la réparation pourrait prendre «*jusqu'à plusieurs mois*».

La station d'Eïn Zala est un des centres qui relayent les informations le long de l'oléoduc qui achemine le pétrole des champs du nord irakien, dans la région de Kirkouk, au terminal turc de Ceyhan, sur la Méditerranée. Sur la base d'un prix de 8 \$ US le baril, l'arrêt des exportations irakiennes via l'oléoduc occasionne un manque à gagner de 9,6 millions de dollars par jour, l'Irak pompant 1,2 million de barils

par jour à travers cette voie.

Le volume des exportations via l'oléoduc constitue 57 % du total effectué sous la formule «*pétrole contre nourriture*» convenue avec l'ONU. L'autre partie transite par le terminal de Mina al-Bakr, sur le Golfe.

Le président irakien Saddam Hussein a estimé lundi que les États-Unis tentaient de contrôler le pétrole arabe pour empêcher les pays arabes de progresser.

Le secrétaire américain à la Défense, William Cohen, a reconnu lundi que les raids seraient «*peut-être*» à l'origine de l'arrêt du fonctionnement de l'oléoduc. Il a souligné que les avions américains, qui survillent avec des avions britanniques des zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud de l'Irak, étaient autorisés à frapper des centres «*de commandement, de contrôle et de communications*», et non seulement des sites de la défense anti-aérienne.

ÉTATS-UNIS

Vers la fin des procureurs indépendants?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Maison-Blanche et le département de la Justice se sont prononcés pour la disparition pure et simple de la loi sur les procureurs indépendants qui arrive à expiration le 30 juin prochain, après 21 ans d'existence suite au scandale du Watergate.

Durant les dernières semaines du procès en destitution du président Bill Clinton, de nombreuses voix s'étaient élevées, y compris au Congrès, pour estimer que cette législation nécessitait au moins une révision profonde.

Le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche a laissé entendre hier que les excès prêtés au procureur indépendant Kenneth Starr, qui enquête depuis quatre ans et demi sur le scandale financier de Whitewater et dont les investigations ont conduit à l'affaire Lewinsky, ont pesé dans la position prise par le président Clinton.

«*Les vues du président ont été façonnées par ses observations sur le fonctionnement de la loi depuis qu'elle a été renouvelée en 1978*», a déclaré le porte-parole Barry Toiv, en ajoutant que le département de la Justice avait eu des consultations avec le conseiller juridique de la Maison-Blanche, Charles Ruff.

Le numéro deux du département de la Justice, Eric Holder Jr., devait présenter hier devant une sous-commission judiciaire de la Chambre des représentants les arguments du gouvernement pour refuser de renouveler cette loi. Elle disparaîtrait automatiquement au cas où le Congrès ne la prorogerait pas.

EN BREF

Buchanan, sûrement; Bush, probablement

Washington (AFP) — Le commentateur ultraconservateur Patrick Buchanan a annoncé hier son intention d'être candidat de nouveau à la Maison-Blanche. M. Buchanan a dévoilé ses projets dans un discours prononcé à Manchester, dans le New Hampshire. George Bush Jr., fils de l'ancien président du même nom, a tenu une conférence de presse à Austin hier pour préciser ses intentions par rapport à la course. Il s'agira de la troisième tentative pour M. Buchanan. «*Je pense vraiment que pour les conservateurs américains, redynamiser notre mouvement et conduire notre pays dans un nouveau grand siècle américain*», a-t-il poursuivi. Le gouverneur républicain du Texas, George Bush Jr., a annoncé lors d'une conférence de presse qu'il allait constituer un comité «*exploratoire*» pour tester ses chances à la prochaine élection présidentielle de 2000. M. Bush, souvent cité comme favori pour l'investiture républicaine, a précisé qu'il comptait faire la démarche officielle afin de constituer le comité lundi prochain.



Pat Buchanan

le porte-parole. «*C'est la première fois qu'un juge musulman est nommé à la Cour suprême*», a-t-il souligné. M. Zoabi, qui réside dans la ville arabe de Nazareth, où il est vice-président du tribunal de district, s'agira à la Cour suprême pour une durée initiale de neuf mois. Des sièges sont réservés à la plus haute instance judiciaire du pays à un représentant de la communauté sépharade, une femme et un juif orthodoxe. Mais aucun siège n'est réservé à la minorité arabe, forte d'un million de personnes, soit 20 % de la population, issue des Palestiniens ayant refusé de fuir leurs domiciles après la création d'Israël en 1948. M. Zoabi a été choisi pour son rôle dans une commission officielle d'enquête mise sur pied après le massacre de Hébron, au cours duquel 29 Palestiniens en prière avaient été tués par un colon juif en 1994.

L'ONU condamne le meurtre d'un sénateur haïtien

Port-au-Prince (AFP) — Le représentant du secrétaire général de l'ONU en Haïti, Julian Harston (GB), a condamné l'assassinat lundi à Port-au-Prince d'un sénateur haïtien, le qualifiant de «*mort injuste et inutile*», dans une déclaration à la presse rendue publique hier. «*La tâche de la police nationale d'Haïti (PNH) est immense et les responsabilités qui sont les siennes dans la protection des hommes et des biens nécessitent le soutien de chaque Haïtien et de chaque Haïtienne*», a déclaré le diplomate onusien, qui dirige également la mission de police des Nations unies en Haïti (MIPONUH), forte de 300 membres. «*La police ne peut s'acquiescer avec succès de sa mission que si elle est aidée par l'ensemble de la communauté*», a souligné M. Harston. «*J'ose espérer que les Haïtiens ne failliront pas à leur devoir et sauront marquer leur solidarité autour de la police nationale d'Haïti*», a-t-il conclu. Le meurtre, commis par des hommes armés qui ont pris la fuite après avoir tiré une balle dans la tête du parlementaire, questeur du Sénat et membre de l'Organisation du peuple en lutte (OPL, opposition), n'a pas été revendiqué.

Un Arabe à la Cour suprême d'Israël

Jérusalem (AFP) — Le premier Arabe israélien nommé à la Cour suprême, la plus haute instance juridique de l'État hébreu, a pris ses fonctions hier, a annoncé le porte-parole de la cour, Moshé Gorali. Abdel Rahman Zoabi, 68 ans, a rejoint les 13 autres juges de la Cour suprême et doit suivre sa première audience aujourd'hui, a précisé

KOSOVO

Un irréductible de l'UCK claque la porte

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — Adem Demaçi, l'irréductible représentant de l'aile dure de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), a annoncé hier matin lors d'une conférence de presse à Pristina qu'il démissionnait de ses fonctions de représentant politique de l'UCK.

«*Je suis venu ici pour vous dire au revoir en tant que représentant de l'aile politique*», a déclaré M. Demaçi.

Le projet d'accord d'autonomie présenté par le Groupe de contact sur l'ex-Yugoslavie lors de la conférence de Rambouillet (France) «*n'apportera pas la liberté au peuple albanais du Kosovo et ne libérera pas le Kosovo de l'esclavage serbe*», a affirmé M. Demaçi. Ceux qui ont accepté de discuter de ce projet d'accord «*ont fait des concessions au régime serbe et à Milosevic* [...] et portent la responsabilité des conséquences dues à leur faiblesse et à leurs illusions», a ajouté M. Demaçi, qui prévoit que l'accord, s'il est finalement conclu, va provoquer «*un bain de sang*».

Le Groupe de contact (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie) a appelé Serbes et Albanais à adopter un projet d'accord de paix qui prévoit l'instauration au Kosovo d'une large autonomie pour une période intérimaire de trois ans.

La délégation albanaise à Rambouillet a déclaré qu'elle était en principe prête à signer ce texte. Mais elle a demandé à pouvoir auparavant consul-

ter sa base au Kosovo pendant deux semaines. En outre, elle a réitéré la revendication albanaise qu'un référendum sur l'indépendance soit organisé à la fin de la période intérimaire, ce que la communauté internationale refuse. Les deux délégations doivent se retrouver en France le 15 mars.

M. Demaçi, qui a accusé «*quelques individus de l'UCK d'avoir abandonné les principes de base du mouvement*», se trouvait chaque jour plus marginalisé tant sur le plan international qu'au sein de ses propres troupes. Il s'était prononcé contre la participation de l'UCK aux négociations de Rambouillet et s'était opposé de front à la secrétaire d'État américaine Madeleine Albright. A présent, il n'est plus considéré comme un interlocuteur par les diplomates occidentaux.

Au Kosovo, M. Demaçi, qui a passé 28 ans dans les prisons serbes, était vivement critiqué, et de nombreux chefs de formations politiques avaient commencé à lui tourner le dos. «*Demaçi est un homme fini*», affirmait lundi Veton Surroi, un patron de presse membre de la délégation albanaise à Rambouillet.

De son côté, Tirana avait multiplié les appels à l'UCK en faveur de l'unité et d'un accord des Kosovars aux négociations en France tout en condamnant l'attitude de M. Demaçi. Ces pressions sur l'UCK ont été d'autant plus importantes que ses bases arrière se trouvent dans le nord de l'Albanie.

«La guerre de défense se poursuivra», affirme Addis Abeba

Addis Abeba — «*La guerre de défense se poursuivra jusqu'à ce que la souveraineté de la nation soit complètement restaurée*», a affirmé hier un responsable gouvernemental éthiopien, Ali Abdo, cité par l'agence de presse éthiopienne ENA.

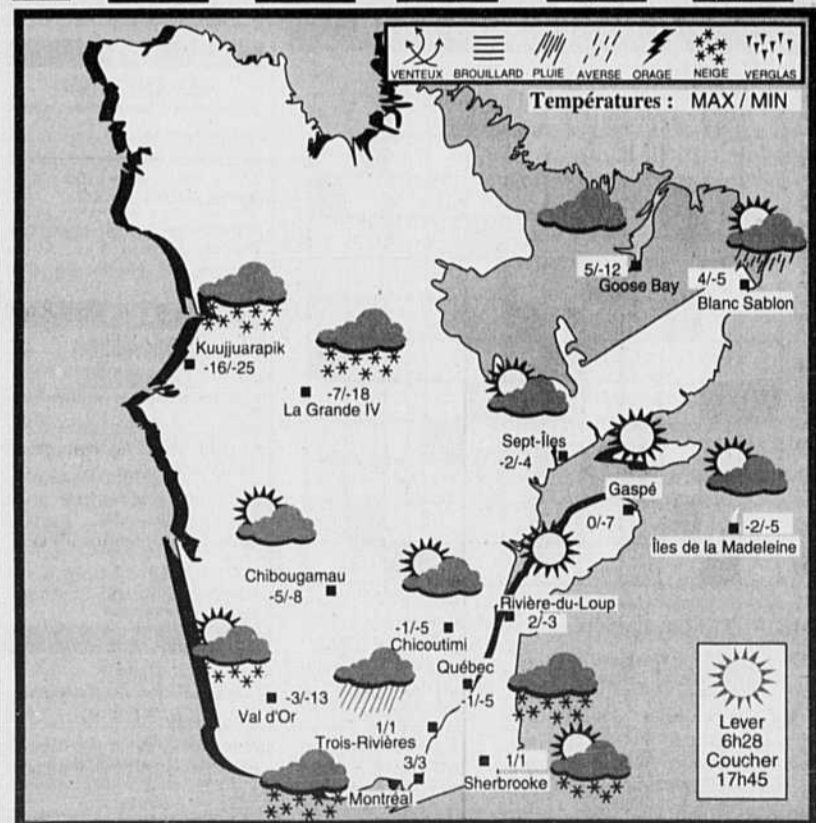
Ali Abdo, qui s'exprimait hier devant près d'un million d'Éthiopiens

rassemblés pour célébrer à la fois le 103^e anniversaire de la bataille d'Adoua et la victoire éthiopienne, vendredi dernier, sur les forces érythréennes à Badme, a ajouté que «*la guerre se poursuivra jusqu'à ce que les forces ennemies soient totalement anéanties*», a indiqué ENA.

Agence France-Presse

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vend. di	Samedi
MONTREAL	max 3	min 3	max 3	-13/-4	-11/0



	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vend. di	Samedi
QUÉBEC	max -1	min -5	max 7	-10/-4	-12/-4

	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vend. di	Samedi
OTTAWA	max 0	min -1	max 1	-13/-3	-10/-1

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source
Environnement Canada

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

Table with 2 columns: Date (26 février 1999) and Percentage (108% / 41%). Includes HEMA-QUÉBEC logo and contact info: 832-0873.

Sous les conseils de Felipe

Fullmer veut régler son allure...

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Jupiter — Brad Fullmer veut apprendre à régler son allure pendant toute la saison et c'est une bonne chose pour lui... les instructeurs des Expos.

parce que je commençais à ressentir la fatigue, a-t-il révélé. Mes jambes étaient fatiguées. Mon coup de bâton en a aussi souffert. J'ai passé un mois sans frapper un double.

Fullmer a néanmoins terminé au septième rang dans la Ligue nationale pour le nombre de doubles, sept de moins que le meneur, Craig Biggio, des Astros de Houston, avec 51.

«Les lanceurs étaient aussi plus prudents avec moi dans la deuxième moitié, a-t-il expliqué. Ils ne concédaient pas un bon lancer même s'ils tiraient de l'arrière dans le compte.»

Fullmer, qui n'a que 24 ans, ne s'est fixé aucun objectif cette année au niveau des statistiques.

«Je veux jouer avec intensité, a-t-il dit. Je ne veux pas mettre de la pression inutile sur les épaules en me donnant des sommets à atteindre.»

Conseils de Felipe

Felipe Alou suit de près le travail de Fullmer au camp d'entraînement. On l'a vu en train de lui prodiguer des conseils pour améliorer son jeu défensif.

«Il doit améliorer son jeu de pieds, a-t-il dit. Il n'est pas très agile. Il fait des exercices pour avoir plus d'agilité au premier but.»

En ce qui concerne l'équipe, Fullmer a noté qu'il y a un monde de différence par rapport à l'an dernier.

«On avait pas mal de problèmes la saison dernière. Il devait y avoir de cinq à six positions à combler. Il n'y a maintenant que le champ gauche qui est ouvert.»

Le vétéran Orlando Merced, un frappeur gaucher de 32 ans, est au nombre des candidats pour le poste au champ gauche. Il pourrait donner un coup de main à Fullmer du côté gauche du marbre.

■ Finalement, c'est aujourd'hui, à 11h, et ce n'est pas trop tôt, que Claude Brochu va retrouver la parole. Il doit s'adresser aux médias lors d'une conférence de presse qui sera présentée conjointement à Jupiter et Montréal grâce à un relais satellite.

Mark Routtenberg n'est pas inquiet par l'approche du 6 mars

Si des progrès sont réalisés...

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Jupiter — Mark Routtenberg ne croit pas que le baseball majeur invoquera la clause des meilleurs intérêts du baseball pour mettre les Expos en vente à l'expiration de la date d'échéance, dimanche.

«Je suis peut-être dans l'erreur mais je crois pas que je serai secoué par une nouvelle le 7 au matin si des progrès sont réalisés», a-t-il indiqué lors d'une brève visite au camp des Expos.

«L'engagement des propriétaires ne vacille pas. Ils veulent toujours garder l'équipe à Montréal dans une proportion de 92%. Pour mettre l'équipe en vente, il est nécessaire d'avoir l'approbation des deux tiers des propriétaires.»

«En ce qui a trait à la possibilité que la clause des meilleurs intérêts du baseball soit invoquée, je pense plutôt que le baseball recherche de la stabilité. Je ne pense pas également que ce serait une bonne chose pour le baseball majeur d'utiliser l'exemption à la loi anti-monopole.»

«Si on peut se permettre à Montréal d'avoir une masse salariale de 50 millions et qu'on est capable de générer des revenus locaux de 90 millions, je ne vois pas pourquoi les Expos quitteraient Montréal.»

Hier, le USA Today a rapporté que le président Claude Brochu reprendra le contrôle de l'équipe à la fin du sursis de 150 jours qui avait été accordé le 7 octobre pour l'élabo-ration par le groupe de Jacques Ménard d'un plan de re-lance visant à assurer la survie des Expos à Montréal.

Dans sa lettre datée du 25 février, le baseball majeur a refusé de reporter la date d'échéance du 6 mars malgré les représentations faites en ce sens par le nouveau consortium des Expos. Ils avaient besoin de plus de temps à cause de l'épineux problème que pose le rachat des ac-tions de Claude Brochu.

«C'est une lettre qui garde la pression et c'est ce dont on avait besoin, a dit Routtenberg. Finalement, cette lettre est peut-être une bonne chose même si je suis écorché dans la lettre. Cela met de la pression sur tout le monde pour faire bouger les choses.»

Routtenberg est d'avis que le baseball majeur ne pourra retirer la concession à Montréal si l'on montre qu'il y a des investisseurs sérieux, qu'il y a le leadership nécessaire et que le public croit au projet.

Pour illustrer son optimisme, il a rappelé une conversa-tion qu'il a eue l'autre jour avec Rondell White: «Ton sou-hait de jouer devant 35 000, 40 000 personnes sera exaucé et ce sera à Montréal!»

Atwater signe avec les Jets

(AP) — Steve Atwater, qui a participé au Pro Bowl à huit occasions et ré-cemment congédié par les Broncos de Denver, a signé un contrat avec les Jets de New York. Atwater est devenu disponible quand les Broncos, champions du Super Bowl, ont mis sous contrat le demi de coin Dale Carter.

Robinson s'en tire

(AP) — Eugene Robinson des Fal-cons d'Atlanta pourrait éviter un dossier criminel s'il complète le program-me de sensibilisation qu'on lui a pro-posé. Robinson avait été arrêté après avoir sollicité les services d'une prostitu-ée la veille du Super Bowl. Robinson ne s'est pas présenté, hier, devant la juge Teretha Lundy Thomas de la cour du district de Miami pour sa comparution. Son avocat, Jeffrey Al-len, y était pour discuter d'un arrange-ment avec le procureur Marc Wein-stein. Selon l'entente dont les détails n'ont pas été divulgués, Robinson de-vra subir un test de VIH et suivre un

cours sur les dangers du sida. Il pour-ra suivre le programme de chez lui, dans l'Etat de Washington. S'il com-plète le programme avec succès, les plaintes à son endroit seront rejetées. S'il avait été reconnu coupable d'avoir sollicité les services d'une prostituée, il aurait pu écoper d'une peine maxi-male de 60 jours de prison.

Les Alouettes embauchent deux instructeurs

(PC) — Don Wnek effectuera un re-tour avec les Alouettes de Montréal à titre d'instructeur des unités spé-ciales et Doug Berry dirigera la ligne offensive la saison prochaine. Wnek, âgé de 48 ans, avait agi comme ins-tructeur de la ligne offensive des Alouettes en 1996 et 1997 avant de se joindre aux Lions de la Colombie-Bri-tannique. Berry, un nouveau venu dans la LCF, a occupé le poste d'ins-tructeur des demis à l'université Richmond l'an dernier après un sé-

jour de sept années comme coordon-nateur de l'offensive à l'université du Massachusetts.

Cepeda au Temple

(AP) — Orlando Cepeda, le Baby Bull qui a bâti sa réputation à coups de bâton, a été élu hier au Temple de la renommée du baseball par le Comité des vétérans. On a égale-ment fait une place au panthéon pour l'ancien arbitre Nestor Chylak, le gérant Frank Selee et le lanceur de la Ligue des Noirs Smokey Joe Williams. Le Comité des vétérans, composé de 12 membres, dont Ted Williams et Stan Musial, a écarté les noms de Bill Mazeroski, Dom Di-Maggio, Dick Williams et l'arbitre Doug Harvey. Les candidats avaient besoin de 75% des votes pour obte-nir leur élection. Ils seront intro-duits au Temple le 25 juillet à Co-operstown en même temps que les Nolan Ryan, George Brett et Robin Yount qui ont été élus en janvier par l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Lundi
San Jose 2 Calgary 1
Edmonton 4 Colorado 3
Hier
Phoenix à Boston
Philadelphie à Montréal
Ottawa à Islanders
Dallas à Rangers
Washington à Tampa Bay
St. Louis à Nashville
Ce soir
Edmonton à Buffalo, 19h.
Boston en Caroline, 19h.
New Jersey à Toronto, 19h30.
Montréal à Pittsburgh, 19h30.
Colorado en Floride, 19h30.
San Jose à Vancouver, 22h.
Los Angeles à Anaheim, 22h30.

CONFÉRENCE DE L'EST

Table with columns: Team, PJ, G, P, N, BP, BC, P. Rows include Ottawa, Toronto, Buffalo, Boston, Montréal, New Jersey, Philadelphia, Pittsburgh, Rangers, Islanders, Carolina, Florida, Washington, Tampa Bay.

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Table with columns: Team, PJ, G, P, N, BP, BC, P. Rows include Detroit, Saint Louis, Nashville, Chicago, Colorado, Edmonton, Calgary, Vancouver, Dallas, Phoenix, Anaheim, San Jose, Los Angeles.

Les meneurs

Table with columns: Player, B, P, PTS. Rows include Jagr, Lindros, LeClair, Selanne, Kariya, Fleury, Forsberg, Yashin, Sakic.

Téléphone: 985-3322 LES PETITES ANNONCES Télécopieur: 985-3340

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT
1- Crème à base de vin, d'oeufs et de sucre. — Désir.
2- Instrument de musique.
3- Argon. — Maillechort utilisé dans la fabrication des couvertures.
4- Tellure. — Dignitaire ottoman. — Embrouilla.
5- Pâté de maisons. — Matière contenue dans l'oreille.
6- Année-lumière. — Dame (Techn.).
7- Maladie infectieuse. — Erreur.
8- De cette façon. — Isolé.
9- Plaisant. — Employa.
10- Hibou. — Charger d'un impôt.
11- Négation. — Calme.
12- Attention. — Sujet qui parle (Philos.).

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
185 CHAMBRES
192 ON DEMANDE À LOUER
251 BUREAUX À LOUER

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
390 DIVERS
501 OCCASIONS D'AFFAIRES
465 BÉNÉVOLAT
401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS
RECHERCHE MARKETING ET SOCIALE
445 GARDIENNE (GARDIENNE)
530 COURS
450 EMPLOIS DIVERS
LES ENTREPRISES TOP LIFT

450 EMPLOIS DIVERS
542 MASSOTHÉRAPIE
460 EMPLOIS D'AFRICAÏNES
560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
565 RESTAURATION DE MEUBLES

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE MONTRÉAL
organisme à but non-lucratif voué à la diffusion et la production de musique symphonique dans la communauté, est à la recherche d'un Directeur général bénévole (femme ou homme).

LA SOLIDARITÉ
MEMES PROBLÈMES LA SOLIDARITÉ
(514) 257-8711
LA SALLE, GÉRALD, MD
La Salle, Gérald, MD (Laval), DHA (Toronto) est décédé le 28 février 1999, à 83 ans.

• CULTURE •

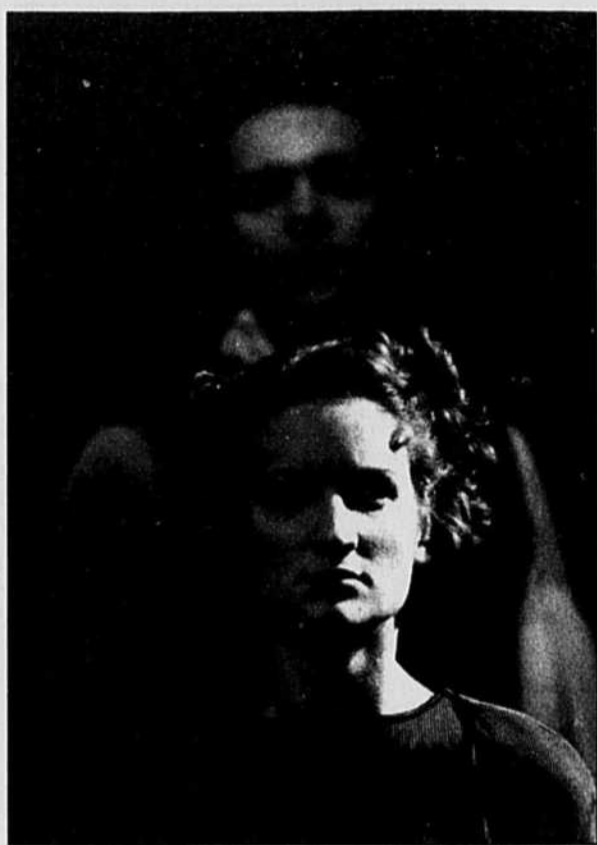
THÉÂTRE

Dans tous les sens

HAVING

De Kit Brennan. Mise en scène: Rona Waddington. Décor et costumes: Guido Tondino. Éclairage: Robert Krause. Musique originale: David Sereda. Interprétation des chansons: Stéphanie McNamara. Dramaturge: Gordon McCall. Avec Carolyn Hetherington (Olivia Dafoe), Helen King (Erin Dafoe), Stéphanie McNamara (Manon Tremblay), John Robinson (David Dafoe) et Hugh Thompson (Jemmy Ferguson). Une production du Théâtre Centaur présentée au théâtre Centaur jusqu'au 28 mars 1999.

SOLANGE LÉVESQUE



LYDIA PAWELAK

Helen King et Hugh Thompson dans la pièce de Kit Brennan.

L'idée génératrice de la pièce de Kit Brennan et ses intentions valent plus que le résultat qui nous est actuellement donné à voir au Centaur. C'est le roman de l'écrivain britannique du XVIII^e siècle Daniel Defoe, *Moll Flanders*, qui a inspiré l'auteur. Brennan a tout de suite vu un parallèle entre la classe moyenne affamée de possession que décrit le roman et notre société matérialiste, aveuglée elle aussi par son désir inextinguible d'acquiescer des biens. Trois personnages de *Having* portent d'ailleurs un nom de famille très parent de celui du romancier puisqu'ils s'appellent Dafoe.

Dans un décor à panneaux semi-transparents menageant quatre lieux et conçu dans un camaïeu de bleus sombres, le père, David Dafoe, apparaît comme un drogué de l'informatique et du téléphone cellulaire qui ne songe qu'à s'enrichir au point d'avoir transporté le siège de sa compagnie à son domicile. Séparé, il s'éprend bientôt d'une collègue de travail, Manon Tremblay.

Sa fille Erin, 17 ans, est épileptique et traverse une dure crise d'adolescence. La liaison de son père avec Manon la trouble profondément. Elle trouve du réconfort chez sa grand-mère, une présence bienveillante. Enfin, il y a Jemmy Ferguson, un voleur de grands chemins qui apparaît dans un coup de tonnerre, héros romantique du XVIII^e siècle qui s'avère en réalité une brute, ce qui ne l'empêchera pas de séduire Erin. (Son accent britannique du nord est à couper au couteau et sa voix si tonitruante que j'ai perdu la majeure partie de son texte.) La mise en scène traite l'irruption de ce personnage anachronique et les nombreux nœuds de la pièce dans un désordre stylistique assez déconcertant.

Du réalisme au merveilleux, notre attention est tirée dans tous les sens, n'arrivant pas à trouver son centre. Déjà, le triangle oedipien formé par David, sa fiancée Manon et sa fille Erin aurait de quoi nous occuper avec les remous qu'il soulève. En plus, la grand-mère donne les signes d'une maladie mortelle; peut-être même est-elle suicidaire? Ce point demeure ambigu. Il y a enfin le brigand Jemmy, portant jabot et tricorne, qui apparaît miraculeusement, se montrant si brutal avec Erin qu'on éprouve un malaise devant sa tolérance. La pauvre jeune fille subit de temps à autre une crise d'épilepsie, refuse de prendre ses médicaments, se réfugie chez sa grand-mère et peste

contre son père, entre deux travaux universitaires. On sent (parfois trop) que l'auteur a voulu montrer les failles d'une culture des moyens de communication, mais cette intention pâlit devant l'importance du triangle évoqué plus haut et devant la relation complexe du père et de sa mère malade, situations plus effleurées qu'approfondies. Il faut dire que rien, dans le décor, ne correspond à ce que le texte tente d'installer (et surtout pas le goût du luxe) et que, sauf Carolyn Hetherington (Olivia Dafoe), les acteurs peinent.

Contrairement à toute attente, un *happy end* dénoue les choses: en mourant, la grand-mère laisse argent et maison en héritage à Erin qui pourra s'affranchir de son père et entreprendre une nouvelle vie. On en reste bouche bée.

Il faut tout de même saluer l'initiative du Centaur qui donne plus que jamais place à des femmes dramaturges et à la création. Directrice du département d'écriture dramatique à l'université Concordia, Brennan, aussi comédienne, était auteure en résidence au Centaur l'an dernier. Quatre de ses pièces sont jouées au Canada en ce moment.

Monet, Delacroix et Courbet

Toiles suspectes à la National Gallery

Londres (AFP) — La National Gallery, le musée le plus prestigieux de Londres, s'interroge sur la provenance d'une dizaine de toiles de maîtres en sa possession, qui pourraient avoir été volées par les nazis durant les années 30 et 40, a-t-on appris auprès de l'institution.

Parmi les œuvres au parcours encore flou figurent deux Monet, un Delacroix et un Courbet d'une valeur potentielle de plusieurs millions sur le marché de l'art.

Le musée vient de publier, dans la dernière livraison de *Art Newspaper*, une liste de 120 peintures exposées dont l'histoire, pendant la période du III^e Reich, n'a pu être complètement re-

constituée. Il espère ainsi obtenir les informations manquantes.

Les soupçons de pillage éventuel ne pèsent que sur huit à douze de ces toiles, qui faisaient partie de collections hors du Royaume-Uni durant la période ou ont été vendues par des marchands parisiens, aujourd'hui soupçonnés d'avoir collaboré avec les nazis. Les autres œuvres sur la liste n'ont, a priori, jamais quitté le sol britannique.

Au nombre des toiles sujettes à interrogations, la National Gallery mentionne *La Pointe de la Hève Sainte-Adresse* de Claude Monet, vendue par les nazis en 1940, une nature morte de Bosschaert et une autre de Courbet, détenue en 1949 par la galerie parisien-

ne Daber. Cet établissement a été désigné dans un rapport de 1946 du département américain de la Guerre comme ayant collaboré avec l'occupant allemand.

«Il y aura toujours un petit nombre [d'œuvres] dont il sera impossible de retrouver la provenance. Nous devons réduire ce nombre à un minimum, c'est tout l'objet de la publication de la liste», a expliqué le directeur de la Conférence des responsables des musées nationaux britanniques, Nicholas Serota.

La volonté des musées de clarifier ce dossier s'est renforcée depuis la tenue, à la fin de l'an dernier à Washington, d'une conférence sur les biens volés par les nazis.

Montréal est maintenant un endroit de tournage recherché

La SODEC veut attirer des producteurs en région

Vieux-Québec, île aux Coudres et autres Gaspésie pourraient bientôt accueillir les caméras

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Après les charmes de Montréal, ceux du Québec tout entier sont vantés aux producteurs étrangers en quête incessante de sites de tournage. C'est à Jacqueline Dinsmore qu'incombera une partie de la tâche de faire la «promotion du Québec comme lieu de tournage». Elle a été embauchée il y a près de trois mois par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) à titre de commissaire nationale, responsable des activités du Bureau d'accueil des producteurs étrangers au Québec.

En 1998, les producteurs étrangers ont dépensé 197,4 millions à Montréal

L'industrie du tournage a pris une expansion considérable au Québec au cours des cinq dernières années et les retombées ont principalement bénéficié à la région de Montréal. En 1998, Montréal a devancé Toronto au chapitre des tournages avec un grand total des sommes dépensées, toutes origines confondues, de 694,2 millions de dollars contre 565 millions l'année passée. Cela représente une croissance de 19 %. Les retombées indirectes se chiffraient à 1,5 milliard. Il faut dire que Montréal a consacré temps et argent à la pro-

motion de ses cent clochers et de sa montagne. Et voilà maintenant que Québec y met un peu du sien avec la nomination de Mme Dinsmore.

Cette dernière se trouvait à Los Angeles la semaine dernière au même titre que le commissaire du Bureau de cinéma de Montréal, André Lafond, à l'occasion de *Locations 99*, une sorte d'exposition où toutes les villes ou régions rivalisent entre elles pour séduire les producteurs américains, qui sont présentement à la recherche de sites de tournage pour l'été qui s'annonce.

En 1998, les producteurs étrangers, principalement ceux d'Hollywood, ont dépensé à Montréal 197,4 millions, ce qui représente 28 % du total. Le reste des dépenses a été réalisé par des producteurs locaux.

Mais cela ne met pas Montréal à l'abri de la controverse. Chez les Américains, il y a un peu de grogne. Des professionnels du cinéma évoluant en périphérie d'Hollywood se sont plaints de la concurrence que leur livre le Canada (Vancouver, Montréal et Toronto en particulier et dans cet ordre). *«Ils se plaignent que le Canada leur vole des jobs et des projets. Je n'ai pas beaucoup de sympathie pour eux autres»,* avoue Mme Dinsmore.

Mme Dinsmore fait valoir que Montréal est devenue en peu de temps un «centre de production» véritable et non une simple ville de tournage. Peu de cités en Amérique du Nord peuvent s'enorgueillir du titre de centre de production, dit-elle. *«On a beaucoup de techniciens qualifiés, presque tout l'équipement. On a des services d'animation, de postproduction, d'effets spéciaux. On a des entraîneurs d'animaux, des créateurs de costumes, des créateurs de maquillage. C'est tout une infrastructure qui fait qu'un producteur n'a pas besoin d'aller ailleurs»,* explique Mme Dinsmore. C'est ça, un centre de production.

Maintenant que les producteurs étrangers ont découvert Montréal, son architecture riche, son bilinguisme, la qualité de ses techniciens et ses autres charmes, Jacqueline Dinsmore estime qu'il est temps de leur vendre les grands espaces du Québec. Outre Montréal, les villes d'Argenteuil et de Québec possèdent un Bureau de cinéma. Un tel bureau devrait également voir le jour d'ici peu dans la région de Sherbrooke, dit Mme Dinsmore.

Vieux-Québec, île aux Coudres et autres Gaspésie: les régions du Québec constituent les prochains marchés à exploiter, estime-t-elle. *«Il y a beaucoup de lieux de tournage intéressants que les gens ne connaissent pas.»*

MONTREAL DANSE
présente
Première partie: LETTRE D'AMOUR À TARANTINO
Chorégraphe: Paula de Vivacombis
Deuxième partie: ENTER: LAST
Chorégraphe: José Nivo
à l'USINE
Du 2 au 6 mars et du 9 au 13 mars 1999 à 20h
1345, avenue Lalonde, Montréal
Centre de la rue Front et de la Trinité, une rue au sud d'Union, Metro Brandy, Billefleur
(514) 521-4493 • Réseau admission: (514) 790-1745
loveanddeath.com

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	(2) (2) (4) Sur la piste / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir (18:30) Vie publique (18:30)	Virginie	Caserne 24	Christiane Charette en direct / Robert Charlebois, Luck Mervil, Zachary Richard, Charles Papisoff, Sylvain Houde	Radio	Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Cinéma / PLATINUM (5) avec R. Cavanah, P. Bussières				
IWA	(6) (7) (9) Claire Lamarche / ...face à l'anorexie de ma fille (16:00)	Les Mordus / Jacques Chevalier, Simon Durivage	Le TVA	Piment fort / Michel Barrette, Jean-Claude Gélinas, Martin Petit	La Poule aux oeufs d'or	Drôle de vidéo	Le Retour	Sauve qui peut!	Le TVA	Le Poing J / Lara Fabian, Pierre Légaré	TVA Sports / Loteries (23:52)				
TOC	(15) (17) (24) Robin et Stella	Teletubbies	Cornemuse	Macaroni tout garni	Improvissimo	Les Choix de Sophie	Cent Titres	Les Règles du jeu / Bouleversements chez Bell; la crise des urgences	Les Francs-tireurs	Toute une vie / Portraits de Frank Kafka, Albert Camus, John Steinbeck	Les Choix de Sophie	Zone X	Le Présent du passé		
TOS	(2) (4) (16) Les Simpson	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	Flash l'avant-match / Lara Fabian, Luck Mervil, Dan	Hockey / Canadiens - Penguins										
RDI	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Histoire d'eau (3/4)	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui						
TV5	Des chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Panorama	Journal FR2	Des racines et des ailes	Savoir plus santé / Le Sein...	Journal belge	Le Cercle					
D	Star Trek (16:00)	Alerte dans l'espace	Contact Animal	Civilisation: l'histoire des papes	Aux frontières de l'inaccessible	Biographies / Sylvester Stallone	L'Homme de fer	Cinéma / LE CAVALEUR (3)							
V	Allô docteur	Combat... chets	Sortie gaie	Les Copines...	L'Esprit trouble	Santé en...	Diagnostic / Chirurgie au larynx	La Marmaille	Bébé arrive	Allô docteur	Les Copines...				
MP	Clip (12:00)	Cool 80	Interfax	Clip	Platine			Beavis &...	La Courbe	Interfax	Clip				
MX	MusiMax Collection (14:00)					Les Immortels / Discorama - Félix Leclerc	MusiMax Collection								
CF	Schtroumpfs	Batman	...turbulence	Chair de poule	Pete & Pete										
ITF	Les Zinzins...	Scoobidou	Drôle de voyou	Robin des bois	...Dexter	Ivanhoé	Le Dragon...	Daria	Ren & Stimpy	Les Simpson	Drôle de voyou	Le Dragon...	South Park	Les Simpson	Ned... triton
RDS	La Lutte WCW					Sports 30 Mag	Soirée Formule 1					Sports 30 Mag	Monde du sport	Qc motoneige	
CBC	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	Newswatch	On the Road Again	Country Canada	Michelle Kwan Skates to Disney's Greatest Hits	Foolish Heart	Dooley Gardens	CBC News	Absolutely Fabulous	News	Cinéma / SORRY WRONG NUMBER (3)		
CTV	(8) (13) Oprah (16:00)	Home Improv. Hollywood Sq.	Drew Carey Seinfeld	News Pulse	Wheel of... Access H.	Jeopardy	Shania Twain's Winter Break	20/20 Special / Barbara Walters & Monica Lewinsky				CTV News	News Pulse / Sports		
GBL	Young... (16:00)	Jerry Springer	Global News	First Nat. News	Adams Family	E.T.	Beverly Hills, 90210	Party of Five	Early Edition			The Outer Limits			
ABC	(24) Noddy	Arthur	School Bus	Wishbone	The Dimension	Global Family	Ken Hom's...	Studio 2	Undercover Heart	The View from Here		Studio 2			
NBC	(8) Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of... Friends	Jeopardy	Dharma and Greg	The Drew Carey Show	20/20 Special / Barbara Walters & Monica Lewinsky			News	Nightline (23:35)		
CBS	(13) Montel... (16:00)											News/Access			
MTN	(22) The Nanny	The Simpsons	M*A*S*H			M*A*S*H	Frasier								
5	(3) Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News		CBS News	E.T.	Shania Twain's Winter Break	60 Minutes II	Touched by an Angel		News	Late Night (23:35)		
10	(18) Oprah (16:00)	News	Real TV	News		CBS News	Wheel of... Jeopardy								
15	(5) Oprah (16:00)	News				NBC News	Jeopardy	Wheel of... Dateline NBC	World Most Amazing Video	Law and Order					
18	(10) Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!				Frasier	Inside Edition							
22	(33) Wishbone	Bill Nye	World News	NewsHour			Nightly Bus.	Points North	Feet of Flames			Andrea Bocelli: Romanza in Concert (21:55)	Cinéma		
57	(57) VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Pop-up Video	Will Smith	RapCity	VideoFlow					World News	Charlie Rose		
MM	(MM) Soccer / Inter Milan - Manchester United (15:55)	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	WCW Wrestling 'Nitro'							...Games	Sportsdesk		

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon

LIZA

C'est rare qu'on mentionne cette émission, mais ce matin, elle est entièrement consacrée aux orphelins de Duplessis, avec des victimes, l'historien Jean-Claude Robert, etc.

Radio-Canada, 10h

36^e LÉGISLATURE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Le grand retour de vos députés préférés.

TQ, 14h

LES RÈGLES DU JEU

Il existe des hôpitaux où il n'y a pas de crise des urgences. Pourquoi? Bonne question.

TQ, 20h

CHRISTINE CHARETTE EN DIRECT

Parmi les invités, Robert Charlebois, Luck Mervil, Zachary Richard, le saxophoniste Charles Papisoff et le d.j. Sylvain Houde.

Radio-Canada, 20h

LES FRANCS-TIREURS

L'émission rencontre des citoyens qui ont rejeté la société de consommation à outrance, ce qui sera également le sujet du *Droit de parole* de vendredi.

TQ, 20h

LE DEVOIR

CULTURE

N.B.

 Vigneault, Gauthier,
Moustaki, Guelfucci...

à Chansons en liberté

Vendredi à 18 h 30

 comme
un roman
est en folio

MÉDIAS

Dispendieuse Monica

Les spots publicitaires se vendront 800 000 \$ pour 30 secondes et tout le monde se demande si l'émission ratera 50 % de parts de marché. Dernier avatar d'une année de folie médiatique, ABC diffuse ce soir la première entrevue de Monica Lewinsky.

 Paul Cauchon
LE DEVOIR


C'est Barbara Walters qui a raflé le gros lot. L'ancienne grande journaliste sérieuse devenue spécialiste du potin de luxe et de l'entrevue *glamour* présentera en effet ce soir une entrevue exclusive avec Monica-vous-savez-qui, une édition spéciale de deux heures de 20/20 sur ABC.

ABC, qui vend habituellement ses spots publicitaires 160 000 \$ la deminute pour 20/20, les vendra ce soir 800 000 \$. Les spécialistes se déchirent: l'entrevue ratera-t-elle 25 ou 50 % de parts de marché? Les Américains sont très las de toute cette histoire... mais il s'agit quand même d'une première très attendue, Mme Lewinsky n'ayant accordé aucune entrevue à ce jour.

À titre de comparaison, la série la plus populaire aux États-Unis, *ER*, rafla une part de marché moyenne d'environ 30 %. Et ces dernières années, l'entrevue qui avait suscité le plus de frénésie était celle qui avait été accordée par Michael Jackson à Oprah Winfrey en 1993, avec 56 % de parts d'auditoire. Ce qu'on espère, en fait, c'est que cette entrevue vienne mettre un point final à toute cette saga médiatique.

Mais là, on peut réver parce que la tendance décelée en 1998 est là pour rester, malgré les incessantes séances d'autoflagellation de la presse américaine ces derniers mois. Une tendance amorcée avec le procès d'O. J. Simpson, marqué de deux développements lourds: l'attrait du sensationnel brut et l'inondation totale sur les chaînes d'information continue.

Avec l'histoire Clinton-Lewinsky, on a franchi un cap supplémentaire, l'effet Internet bien sûr, qui a accru encore davantage la concurrence entre les médias sur le plan de l'instantanéité, ce qui a augmenté les risques d'erreur.

Internet est tout sauf une mode passagère: une étude réalisée par l'école de journalisme de l'université Columbia en collaboration avec la firme de relations publiques Middleberg and Associates nous apprend que 58 % des journaux et magazines américains ont maintenant un site Web sur Internet. De ce nombre, 31 % ont consacré plus de la moitié de leur contenu en ligne à des contenus originaux (c'est-à-dire qui n'apparaissent pas dans la version papier).

Cette étude, la cinquième du genre en cinq ans par les mêmes auteurs, a été diffusée hier.

Le responsable de l'étude, le professeur Steven Ross, constate que le développement de tous ces sites Web et l'obsession de la couverture immédiate et continue entraînent de nombreuses erreurs, les journalistes se concentrant surtout sur le *scoop* plutôt que sur le dossier de fond, ayant tendance à contourner les règles d'éthique, soutient-il.

Nomination à Elle Québec

Est-ce un virage des magazines féminins vers un contenu plus solide? Avant les Fêtes, on apprenait la nomination de la journaliste Micheline Lachance (également auteur à succès des *Julie Papineau*) aux Publications Publior à titre d'éditrice des «produits féminins», c'est-à-dire *Clin d'œil*, *Femmes plus* et *Filles d'aujourd'hui*.

On apprend cette semaine que la

journaliste Lise Ravary, identifiée comme étant une femme «de contenu», deviendra la nouvelle rédactrice en chef de *Elle Québec*, publié par Télémedia, à compter du 23 mars. Mme Ravary remplacera Nathalie Danseureau, qui occupait le poste de rédactrice en chef depuis deux ans.

Lise Ravary avait dirigé depuis cinq ans le magazine *En route* publié par Air Canada. Son plan est clair: elle veut «amener de la crédibilité, du contenu et des signatures connues» à *Elle Québec*, a-t-elle déclaré au *Devoir*.

Le dernier relevé ABC établit à 80 300 le nombre d'exemplaires vendus de *Elle Québec* (chiffre moyen des six derniers mois de 1998). Le magazine fêtera son dixième anniversaire l'automne prochain.

Nouvelle patronne à Canal Vie

Un an et demi après sa mise en ondes, Canal Vie continue à modifier sa direction. Après le départ de Dominique Bertrand en janvier, qui avait mis en place la programmation l'année dernière et qui est retournée à ses premières amours, soit le magazine écrit (elle est devenue éditrice de *Sept Jours* chez Trustar), Canal Vie annonce la nomination de Lyne Denault comme directrice de la programmation. Mme Denault a été formée chez Musique Plus et, les deux dernières années, elle œuvrait chez JPL Productions (TVA), où elle a entre autres agi comme productrice déléguée pour des succès comme *Les Mordus* et *Planète en folie*. Elle entrera en fonction le 12 avril.

Des filles plutôt hot

Avec sa soirée «sitcom humoristique» du mardi soir, TVA semble en voie de décrocher le gros lot: dans la première semaine de février, la nouvelle série de Louis Saïa, *Histoires de filles*, a occupé la première place des cotes d'écoute avec 1,8 million d'auditeurs. TVA avait refait sa grille-horaire en janvier et la série de Saïa est suivie de *Km/h*, série qui avait pris l'affiche à l'automne et qui, cette semaine-là, occupait la cinquième place des émissions les plus écoutées avec 1,5 million d'auditeurs. *Histoires de filles* a réussi à déloger les reprises de *La Petite Vie*, qui occupe la deuxième place, suivie de *4 et demi* et de *Omerlé III*.

Mais les premières diffusions sont toujours trompeuses. Renseignements pris auprès de TVA, l'auditoire d'*Histoires de filles*, dans les trois semaines suivantes, a plutôt atteint respectivement 1,6, 1,2 et 1,3 million d'auditeurs.

Dans le sondage réalisé par la firme Nielsen pour la semaine du 1er au 7 février dernier, il faut noter la performance remarquable du téléroman quotidien *Virginie*, en dixième place, avec une moyenne de 1,1 million d'auditeurs pour les quatre journées de diffusion dans la semaine.

La série-vedette de TVA, *Juliette Pommerleau*, a pris l'affiche la semaine suivante et, selon TVA, a attiré 1,6 million d'auditeurs le 11 février, puis 1,4 million le 18 février et 1,3 million le 25 février.

pcauchon@ledevoir.com

Il restera en poste jusqu'à l'arrivée de son successeur

Lawrence Rhodes quitte les Grands Ballets

 STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Lawrence Rhodes quittera la direction artistique des Grands Ballets canadiens (GBC) à la fin de la présente saison. Le communiqué de la compagnie précise laconiquement que M. Rhodes «souhaite prendre sa retraite».

Sa décision est d'autant plus surprenante qu'elle survient à peine trois semaines après la grande soirée de gala organisée à Montréal pour célébrer le dixième anniversaire de son directorat artistique. Lawrence Rhodes déclarait alors en entrevue à *La Presse*: «Je suis demandé un peu partout dans le monde, mais je n'ai pas le temps! Mon travail est à Montréal, une ville très spéciale que j'aime beaucoup. J'aime la vie ici, j'aime le répertoire éclectique de la troupe.»

Hier, le directeur accompagnait les GBC en tournée à Toronto. Il a été impossible de le joindre pour une entrevue.

Au cours des dix dernières années, Lawrence Rhodes a cherché à renouveler le discours chorégraphique de sa compagnie tout en assumant le lourd héritage de la tradition classique. Cette logique a permis d'enrichir le répertoire des GBC d'œuvres de grands artistes américains et européens tels Mark Morris, Nacho Duato, Jirf Kylian et Nils Christie. Le directeur a également le mérite d'avoir commandé des créations originales aux chorégraphes Édouard Lock et Ginette Laurin.

Lawrence Rhodes, d'origine américaine, a débuté sa carrière artistique comme soliste à la fin des années 50. Il a dansé au sein de compagnies new-yorkaises mais aussi pour les Ballets russes de Monte Carlo et le Ballet national des Pays-Bas. Il a notamment été le partenaire de Na-



DAVID COOPER

Lawrence Rhodes déclarait récemment être demandé un peu partout dans le monde.

talia Makarova, Melissa Hayden et Lone Isaksen. Il a épousé cette dernière en 1970.

Sa carrière de danseur a duré 22 ans. En 1978, Lawrence Rhodes avait commencé à enseigner à New York et il enseigne toujours au Neederland Dance Theatre de La Haye. Il a été nommé à la tête artistique des Grands Ballets canadiens en 1989.

Le directeur démissionnaire a annoncé son intention de demeurer en poste à Montréal jusqu'à la nomination de son successeur. Le communiqué émis hier précise que pour l'instant, aucun changement dans la vision artistique n'est envisagé pour les Grands Ballets canadiens. La programmation de la prochaine saison doit être dévoilée le 17 mars.

EN BREF

La Nuit... se prolonge

De nouvelles supplémentaires sont annoncées pour *La Nuit juste avant les fêtes*, de Bernard-Marie Koltès. Le long monologue est défendu de façon magistrale par James Hyndman, qui a été dirigé par Brigitte Haentjens. Les représentations sont offertes dans une maison de chambres désaffectée du quartier Centre-Sud. On se dépêche de réserver sa place au 523-3168.

Un prix au chef Michael Gielen

(AFP) — Le prix de la musique de Francfort a été remis hier soir au chef d'orchestre et compositeur Michael Gielen, d'origine autrichienne, lors de la cérémonie d'ouverture de la 20^e Foire internationale de la musique. C'est le compositeur allemand Mauricio Kagel qui a remis le prix et prononcé l'éloge du lauréat. Gielen dirige depuis 1988 l'Orchestre symphonique de la radio publique Suedwestrundfunk à Baden-Baden. Apparaissant, il avait travaillé à l'Opéra de Vienne puis été premier chef de l'Opéra néerlandais et de l'Opéra royal de Stockholm, directeur de l'Orchestre national de Belgique et, jusqu'en 1987, directeur au Théâtre municipal de Francfort.

Spiderman enfin à l'écran

(AP) — Pendant des années, Spiderman, l'homme-araignée, n'a eu qu'un seul vrai ennemi invincible: les avocats. Mais la longue bataille juridique est terminée et sa carrière cinématographique va pouvoir commencer. Marvel Enterprises Incorporated, qui édite les aventures de l'homme-araignée, et Sony Pictures Entertainment ont réglé un contentieux qui a éloigné Spiderman du grand écran. Aux termes de l'accord dont les détails ont été annoncés lundi, Marvel et Sony sont convenus d'une franchise concernant les droits de propriété sur le personnage de Spiderman et Sony produira l'adaptation cinématographique de la bédé.



MUSIQUE

en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

3 Mars

SÉRIE DES PROFESSEURS DE MCGILL

JOHN GREW, orgue et clavecin

François Couperin, J.S. Bach, Nicolas de Grigny et Bengt Hambraeus
3 mars, Salle Redpath, 19h30
Campus principal de McGill, accès via Porte McTavish (métré Peel)

ENTRÉE LIBRE

Renseignements: (514) 398-4547

4

SÉRIE «CBC/MCGILL»

ARION & LES BORAÉDES

François Couperin: *Apothéose de Lully* et oeuvres de Riccio, Cavalli, Biber et Telemann
Salle Pollack, 19h30
555, rue Sherbrooke Ouest (métré McGill)
15 \$ / 10 \$ (étudiants et aînés)
Billetterie: (514) 398-4547

4 et 5

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

I MUSICI DE MONTRÉAL

Direction: Yuli Turovsky

présente une série de concerts en matinée à 11 heures et à l'heure de pointe à 17h45 à la Salle Tudor du magasin Ogilvy

Sonates d'église de W.A. Mozart

avec Catherine Perrin à l'orgue

Réervations: (514) 982-6038 Réseau Admission (514) 790-1245

6

MUSICA CAMERATA MONTRÉAL

présente

LA MUSIQUE ROMANTIQUE ANGLAISE

Gustav Holst, Edward Elgar, Frank Bridge, Frederick Delius

20 heures, Salle Redpath, 3461, McTavish
Université McGill
Billets: 20 \$ - Étudiants/Aînés: 14 \$ - (514) 489-8713

6 Mars

La Société de musique baroque

LES IDÉES HEUREUSES

présente

COMPOSITRICES ET MUSICIENNES

Concert commenté par Geneviève Soly

Pour souligner la **Journée internationale de la femme**, 10 musiciennes interprètent les œuvres de 10 compositrices des XVII^e et XVIII^e siècles

Emily Van Evera, soprano et **Cheryl Ann Fulton**, triple harpe baroque, en première québécoise

Salle Pierre-Mercure, 20h

Info: 843-5881 Billetterie: 987-6919
Adultes: 27,25 \$ aînés 24,25 \$ étudiants 15 \$

10

SÉRIE «CBC/MCGILL»

BRETT POLEGATO, baryton et

MICHAEL McMAHON, piano

Mélodies de Poulenc, Vaughan Williams, John Ireland, Debussy et Britten

Salle Pollack, 19h30

555, rue Sherbrooke Ouest (métré McGill)
15 \$ / 10 \$ (étudiants et aînés) Billetterie: (514) 398-4547

Événements musicaux et lecteurs du Devoir:

un accord parfait!

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec
Jacques Nadeau au (514) 985-3322

Musique pour enfants en vacances

Des Maisons de la culture offrent des spectacles pour la relâche scolaire

LE DEVOIR

Durant la semaine de relâche scolaire, jusqu'au 6 mars, trois Maisons de la culture offrent, à Montréal, des spectacles pour jeune public (de quatre à douze ans). On invite ces jeunes à tout apprendre sur la musique tout en s'amusant, soit en se glissant dans un univers fantastique, soit en participant à une «fête au village», etc. L'astuce fut, par exemple, de fabriquer des xylophones avec des bâtons de hockey recyclés, comme on pourra s'en rendre compte à 13h30, aujourd'hui, à la Maison de la culture Frontenac, ou demain, au même endroit (13h30), lorsque Danielle Martineau emmènera les enfants sur la route de l'accordéon.

Vendredi, à l'auditorium du Jardin botanique (13h30), se tient une «fête au village» commençant par un conte puisé dans la riche tradition de l'Afrique de l'Ouest; il y a danse et utilisation d'instruments tels le balafon, le doudoumba, le kenkéni et le djembé.

La semaine avait débuté dimanche dernier avec *Le Carnaval des animaux* (Saint-Saëns). Il est à retenir que la Maison de la culture Frontenac propose, vendredi à 13h30, un voyage au cœur de l'Argentine: danses, masques, percussions, etc., et que le samedi 6 mars, au même endroit à 14h, on fait place à Alain Lamontagne qui chante, raconte, joue de l'harmonica, tape du pied et entraîne son public dans une ronde enthousiasmante.

Des laissez-passer sont encore disponibles à la Maison de la culture Frontenac (872-7882) pour la plupart des spectacles à venir, tandis que la Maison de la culture Maisonneuve (872-2200) se charge d'émettre des laissez-passer pour la «fête au village» qui se déroule au théâtre du Jardin botanique vendredi.

Cette série de sept spectacles animés a été réalisée en collaboration avec Musique Multi Montréal, la Ville de Montréal et quelques autres commanditaires qui offrent ainsi à une partie des écoliers des «vacances en musique».